



COLLECTIF
CONTRE LES
VIOLENCES
FAMILIALES ET
L'EXCLUSION

www.cvfe.be

RAPPORT ANNUEL 2021

SOMMAIRE

04 Mot de la Présidente

06 Mot de la Directrice générale

14 Accueil et Hébergement

30 La crèche « Le Traversier »

36 Le partenariat en violences
conjugales et intrafamiliales

48 Éducation permanente

62 SOFFT

74 Services transversaux
Service administratif et financier - Relations externes - Pôles
informatiques - Cellule communication

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au nom de tous les membres du CA, je suis heureuse, au terme de cet exercice, d'introduire le rapport annuel d'activités des différents départements du CVFE.

Ce rapport annuel 2021 donne le sentiment que l'association a retrouvé sa vitesse de croisière. Le bilan financier 2021 nous conforte dans le même sens bien que l'équilibre budgétaire reste encore fragile. Après ces années de crise, cela vaut la peine de s'y attarder un moment, même si, nous le savons toutes et tous, des vents contraires peuvent - encore et toujours - secouer le navire.

Sur le plan institutionnel, le CVFE - malgré son âge vénérable - maintient sa position de pionnier dans la prise en charge des questions de violences faites aux femmes. A l'occasion de la crise sanitaire, force est de constater que les autorités politiques ont pris appui sur notre expertise et notre rôle d'acteur·trice de terrain.

Sur le plan interne, un travail de fond est engagé depuis trois ans déjà sous la tutelle de la Fondation Roi Baudouin pour construire un projet de management qui respecte l'ADN du Collectif tout en responsabilisant chacun·e à la place qu'il·elle occupe. C'est un travail de refondation de longue haleine qui fait le pari de l'implication de chaque membre du personnel.

L'ouverture de la maison Khadja Nin et ses 5 places supplémentaires d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales, la mise en route d'un dispositif liégeois de soutien et de protection aux victimes en situation critique de violences dans le couple (en partenariat avec les pôles de ressources), l'organisation du festival Quartier libre « Résistances, Genres & Migrations- » ainsi que les différentes actions et mobilisations du

CVFE en 2021 ont boosté notre engagement dans la lutte contre les violences et l'exclusion.

Pour toutes ces raisons, nous pouvons affirmer, aujourd'hui, que le CVFE retrouve les moyens de ses ambitions. A présent que les derniers reliquats de la restructuration de 2018 sont derrière nous, il est temps de nous tourner résolument vers des enjeux majeurs. Pourvu que chacun et chacune y trouve sa place et puisse y jouer son rôle. C'est l'objet de notre chantier 2022-2023.

Je tiens à remercier le personnel pour son engagement, son dynamisme, sa capacité de résilience et l'esprit de confiance qui ont permis de passer le cap, la Directrice générale qui chaque jour est sur le pont avec compétence, fermeté et enthousiasme, le service administratif et financier, qui assure la gestion avec la même compétence et fermeté, les responsables de départements qui, non seulement, assurent leur mandat avec grand professionnalisme, mais aussi œuvrent de manière de plus en plus collégiale de façon à garantir la cohésion de l'ensemble.

Et enfin, merci à tout le CA, et spécialement aux deux derniers arrivés, qui à peine là, ont été mis à contribution sans autre forme de procès. Les compétences complémentaires présentes au CA ont permis de construire une équipe cohérente et entièrement mobilisée autour du CVFE. Merci aussi à notre trésorier qui nous a quitté cette année pour voguer vers d'autres causes sans pour autant oublier celle du CVFE.

*- Agnès Lejeune,
Présidente du Conseil d'Administration*

MOT DE LA DIRECTRICE

Deux années consécutives de crise sanitaire mondiale ont eu des effets dévastateurs. Des centaines de personnes se trouvent encore privées de leur logement après les inondations de juillet 2021.

Le blog¹ qui dénombre les féminicides et infanticides en Belgique continue son décompte macabre. Les droits des femmes et des minorités sont toujours bafoués et niés.

L'exclusion, la précarité et les violences n'ont jamais été aussi présentes et viennent chambouler nos aspirations pour plus d'égalité, pour un futur meilleur. Aussi face à cet environnement hostile et complexe, face à un avenir aussi incertain, comment poursuivre, comment continuer sans tomber dans un pessimisme exacerbé ?

La voie à suivre serait-elle dans le courage tel que le philosophe Charles Pépin le présente dans un podcast² dont nous nous permettons de reprendre quelques idées fortes ?

« Le courage, c'est d'affronter le réel dans sa durée, c'est y aller avec sa peur, en toute connaissance de cause, en toute lucidité, avec une prise de conscience du risque.

Le courage, c'est armer son bras de volonté et de persévérance quand bien même le réel résiste.

Le courage, c'est essayer de continuer à améliorer les choses même quand cette amélioration n'est pas énorme, c'est l'éthique des petits pas, c'est de continuer quand même...

¹ <http://stopfemicide.blogspot.com/>

² <https://podcasts-francais.fr/podcast/charles-pepin-une-philosophie-pratique/ou-trouver-le-courage>

Le courage c'est expérimenter l'altérité, c'est rencontrer le monde et les autres, c'est oser risquer l'aventure du monde, qui est l'aventure de l'action.

Le courage, c'est ne pas lâcher l'idéal, l'absolu et en même temps avoir les pieds dans le réel !»

Dans un contexte difficile, les actions et les missions du CVFE prennent encore plus de sens.

Rassembler nos forces pour donner de l'espoir et du courage à toutes les personnes que nous accueillons, pour faire connaître et défendre nos valeurs, pour faire entendre la voix des femmes,... n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui et toujours aussi pertinent!

Pas à pas, à l'échelle de notre asbl, il nous revient donc à nous aussi de participer modestement mais positivement, à la construction d'un environnement favorable au progrès social. Le présent rapport annuel témoigne de cet engagement et de ce courage.

Bonne lecture !

*- Antoinette Corongiu
Directrice générale*

LES INCONTOURNABLES

Achat du bâtiment des Ursulines

Acquisition du rez-de-chaussée du bâtiment des Ursulines situé au pied de la montagne de Bueren où s'organisent les activités de la crèche le Traversier. Cet achat permet au CVFE de réduire considérablement ses charges locatives et d'investir dans l'avenir.

Maison Khadja Nin

Les Tournières et le Collectif ont coordonné leurs actions pour réaliser un projet : l'acquisition d'un bâtiment à destination du CVFE pour ouvrir 5 places d'accueil supplémentaires. Après plusieurs mois de recherche, un bâtiment nommé « La Maison Khadja Nin », en hommage à la marraine du Collectif, a ouvert ses portes en novembre 2021.

Festival « RESISTANCES - GENRE & MIGRATIONS », du 06 au 09 octobre

Ce festival a proposé un large panel d'ateliers, projections de films, des rencontres et des témoignages, ainsi qu'une expo-photo, ... Un évènement autour des forces et des besoins des femmes migrantes, et de leur résistance face aux violences intrafamiliales, sociétales ou institutionnelles. Le tout dans une ambiance solidaire et conviviale.

Le CVFE est sur instagram !

Sur notre compte @eprisedeluttes.cvfe, vous pouvez retrouver des informations sur l'association et ses activités, du contenu engagé et féministe ainsi que des interventions de collègues face aux actualités.

Élargissement des plages horaires de la ligne d'écoute

Une belle évolution de l'offre en cohérence avec les objectifs de la Convention d'Istanbul.

C'est un challenge qui aura demandé à l'ensemble des écoutant.e.s une mobilisation face à la transformation de leur environnement de travail.

96 FEMMES ET ENFANTS HÉBERGÉ·E·S
DANS NOS MAISONS D'ACCUEIL



113

DEMANDEURS·EUSES D'EMPLOI FORMÉ·ES
AU SEIN DU DÉPARTEMENT SOFFT

APPELS PAR JOUR REÇUS
À LA LIGNE 0800 30 030

43



15

APPELS PAR JOUR REÇUS
À LA LIGNE 04/223.45.67

HEURES D'ANIMATIONS
DE PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

665



8 PUBLICATIONS PUBLIÉES
(5 ANALYSES ET 3 ÉTUDES)



CHIFFRES-CLÉS

CVFE : SES VALEURS ET SES MISSIONS

Le Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE) lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes mais aussi contre les formes de dominations, de discriminations et d'exclusions qui touchent un nombre grandissant de femmes. Il est solidaire de leur combat quotidien pour être respectées, faire valoir leurs droits et prendre la place qui leur revient au sein de la société. Il contribue à questionner notre époque sur les nombreuses inégalités qui subsistent entre les femmes et les hommes.

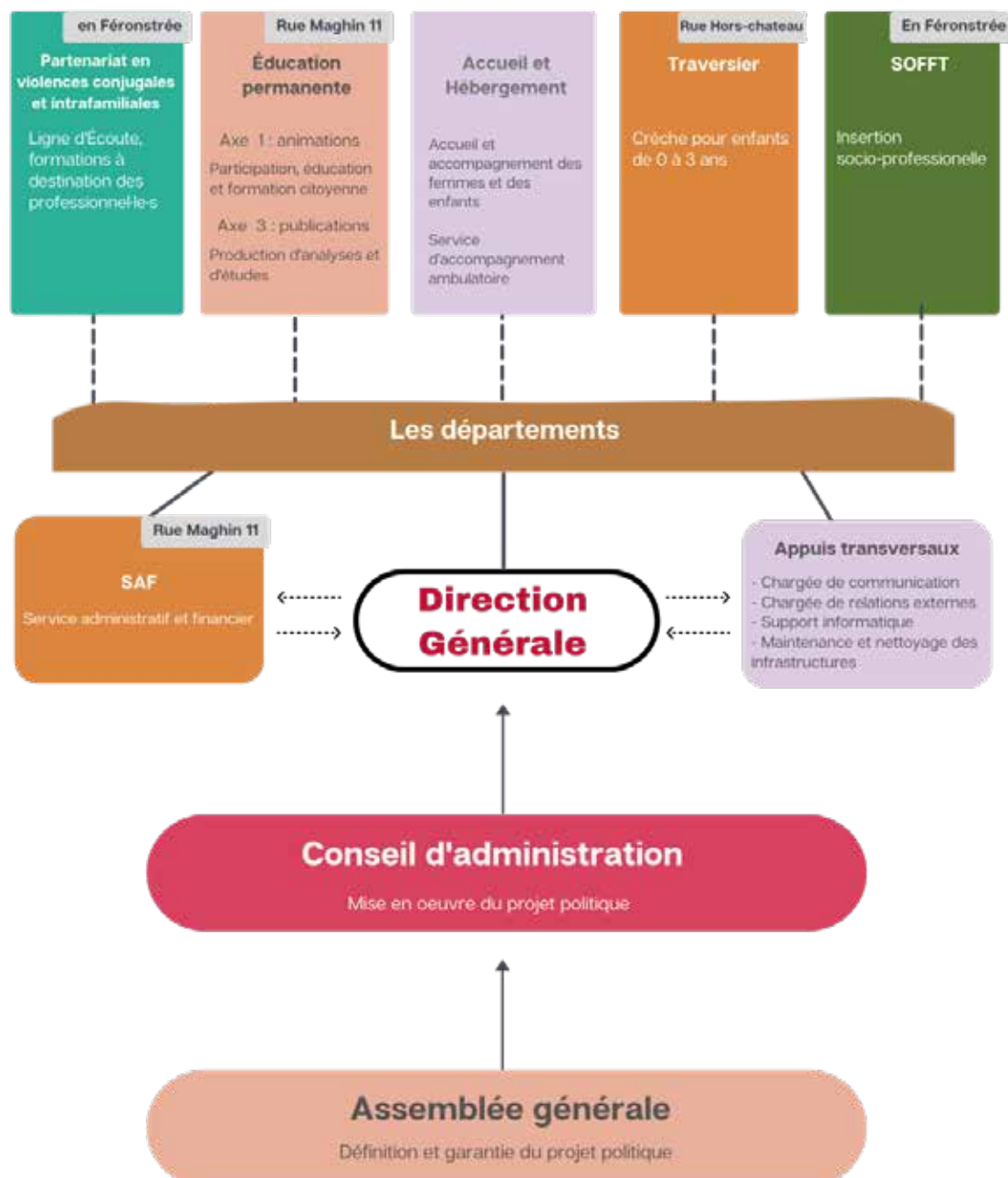
Le CVFE met en œuvre des services et des actions qui consistent à :

- Offrir la sécurité aux femmes victimes et aux enfants exposés aux violences conjugales, en organisant un accueil et un hébergement, un accompagnement spécialisé et des services diversifiés. Parmi eux : écoute, guidance psycho-sociale, soutien pour activer leurs droits juridiques et sociaux, accès à un logement, sensibilisation des bénéficiaires et du réseau externe à une analyse sociétale et genrée des violences faites aux femmes.
- Proposer une démarche inclusive d'accueil de la petite enfance pour prévenir la répétition des violences conjugales au sein de la maison d'accueil et dans le cadre de l'organisation d'une crèche ouverte également aux enfants de la Ville.
- Organiser des formations pour les femmes à la recherche d'un emploi et les soutenir dans leur orientation et leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en leur permettant d'être valorisées et de développer leurs compétences et leur autonomie.
- Mener des actions d'éducation permanente, de formation et de sensibilisation pour tous les publics intéressés par son but social. L'association organise notamment des projets en non-mixité pour les femmes, en particulier les femmes précarisées, dans l'optique de construire avec elles leur émancipation et de renforcer leur citoyenneté.
- Produire des analyses critiques et des recherches ainsi que des créations culturelles de tout type permettant à l'association de diffuser ses points de vue auprès du grand public.
- Organiser ou participer à toute réflexion, colloque, séminaire, à toute recherche, toute publication concernant totalement ou en partie son objet social et ses activités.

Le CVFE s'inscrit dans toute démarche visant l'égalité des chances entre hommes et femmes. Il renforce ses actions par des partenariats de coopération, notamment au sein des Pôles de Ressources

en violences conjugales et intrafamiliales, pour améliorer la sécurité de tous les membres du groupe familial exposés aux violences. Les Pôles de Ressources assurent notamment l'écoute téléphonique gratuite des personnes concernées par la violence conjugale (via le 0800 30 030) et la formation des professionnel·les.

Fort de ses pratiques, le CVFE interpelle et informe le monde politique et les institutions à propos des violences conjugales via différentes plateformes.



MYRIAM FATZAUN PART À LA RETRAITE

Engagée en tant qu'intervenante au Refuge au début des années 80, Myriam s'investit au sein du Collectif dont elle partage les valeurs ; appelant de ses vœux l'évolution des rapports entre hommes et femmes ainsi que celle de la place de ces dernières dans la société.

Elle quitte le Collectif pour reprendre des études puis y revient au début des années 90 pour créer une filière de formation pour les femmes à la recherche d'un emploi. Formatrice puis directrice du département SOFFT qu'elle a construit, elle va ensuite prendre la fonction de présidente de l'asbl et de membre du comité de direction tout en continuant à assurer des permanences téléphoniques pour le Refuge.

Elle met sa vision féministe et novatrice au service du Collectif pour créer et développer SOFFT. Elle construit des liens forts avec des associations pionnières au Québec, convaincues de l'importance de l'indépendance financière des femmes pour définir une première filière de formation basée sur la reconnaissance des compétences acquises par l'expérience. C'est ensuite avec des partenaires européens que SOFFT va se mettre en réseau pour renforcer la qualité de son action et la développer sur des questions de société émergentes comme la fracture numérique.

SOFFT passe d'une à 6 filière de formation en trois décennies.

L'équipe s'étoffe et s'agrandit. Une équipe riche de profils différents mais complémentaires. Des expériences et des parcours de vie qui font écho et résonnent pour les nombreuses participantes ayant passé les portes de SOFFT. Une équipe qu'elle pilote avec confiance et qui bénéficie d'une grande autonomie.

30 années d'aventures au CVFE avec de bons et de moins bons moments mais toujours présente et fidèle au poste, Myriam est une des figures de proue de l'association. Sa personnalité atypique, ses idées avant-gardistes, son rire unique et son expertise professionnelle manqueront au CVFE.

Nous lui souhaitons une retraite remplie de découvertes, de joie et de sérénité !



COLLECTIF
CONTRE LES
VIOLENCES
FAMILIALES ET
L'EXCLUSION

MYRIAM FATZAUN

30 ANS DE CARRIÈRE AU SERVICE DE **sofft**

Première expérience professionnelle au Collectif en tant qu'assistante sociale dans les années 80



Reprise d'un master en sciences économiques en 1985



Retour au Collectif en 1990 en tant que formatrice pour accompagner la création d'un module d'orientation professionnelle pour femmes - création de SOFFT



Ouverture sur des projets pionniers visant l'indépendance financière des femmes et la valorisation de leurs compétences avec le Québec puis divers pays européens



Prise de responsabilités au sein de SOFFT et du Collectif



Développement de SOFFT

Développement progressif de 6 filières de formation et de différents projets innovants répondant aux enjeux de société



Départ pour la pension

Octobre 2021, Myriam quitte le CVFE en fin de carrière pour d'autres projets.



LE CVFE TIENT À REMERCIER MYRIAM POUR SON ENGAGEMENT ET SON PARCOURS.
BONNE RETRAITE !

ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

Le département Accueil et Hébergement est le cœur du CVFE depuis sa création en 1978.

Le « Refuge » accueille les femmes accompagnées ou non d'enfants pour qu'elles puissent se mettre en sécurité et se reconstruire.

Quelques chiffres

- SUR LE DÉPARTEMENT -

1240

ENTRETIENS AMBULATOIRES ONT ÉTÉ RÉALISÉS

FEMMES ET 44 ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES
ONT ÉTÉ ACCUEILLIS EN 2021

54

30-39
ANS

TRANCHE D'ÂGE LA PLUS REPRÉSENTÉE AU SEIN DU
REFUGE

DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS AU SEIN DU REFUGE

06
MOIS

04

FEMMES SUR DIX AVAIENT UN TITRE DE SÉJOUR
PRÉCAIRE, VOIRE PAS DE TITRE DE SÉJOUR LORS DE
LEUR ARRIVÉE EN 2021

Le service d'accompagnement ambulatoire

Le service ambulatoire est un service d'accompagnement des victimes de violences entre partenaires. Il propose des permanences d'accueil sans rendez-vous chaque lundi matin, pour une première évaluation de la situation et des premières pistes d'aide et de soutien.

Le service est également ouvert aux victimes et à leur réseau, sur rendez-vous. En un an, **1240 entretiens ont été réalisés**, dont les trois-quarts sont des entretiens psychosociaux et l'autre quart des entretiens juridiques.

Seuls deux hommes victimes de violences conjugales ont été reçus au service ambulatoire. On peut donc dire que les victimes qui ont fréquenté le service sont quasi exclusivement des femmes.

Une personne sur six a moins de 25 ans.

Un même auteur exerce différents types de violences. Toutes les femmes expliquent vivre des violences psychologiques et verbales. Trois-quarts d'entre elles relatent également des violences économiques, tandis que deux tiers dénoncent de la violence physique et dans la même proportion de la violence sexuelle.

Le confinement a augmenté les situations de dépendance économique. De nombreuses femmes qui avaient l'habitude de vivre de petits boulots ont perdu cette ressource financière et se sont vues enfermées dans un foyer où la pression des menaces de violences augmentait.

L'oppression économique des femmes est présente durant la vie conjugale, mais aussi dans la séparation : pension alimentaire non payée, frais partagés non remboursés, indivision du patrimoine immobilier, frais ou perte de revenus liés à l'impact des violences, etc. La détresse économique participe à la perte de confiance de la femme en ses capacités d'assumer la séparation, particulièrement lorsqu'elle a des enfants, et renforce son sentiment de culpabilité.

Le crise sanitaire a également entraîné pour les femmes une perte de contact avec les acteurs de soins qu'elles ont vécue comme une perte de réseau soutenant.

La proportion de femmes vivant des violences sexuelles est interpellante. Elle est cependant encore banalisée par un nombre important d'entre elles. Elles sont conscientes de vivre des rapports sans consentement mais ne s'y opposent que rarement. Cette violence s'exerce aussi lorsque la sexualité

prend des formes hors des normes et des valeurs de la femme. La disponibilité sexuelle reste « acceptable » (le mythe du « devoir conjugal ») tant que la conjugalité est maintenue, comme si l'enjeu de la pratique sexuelle était de l'ordre de l'espoir ou de « revalorisation » de la relation.

Un profil d'auteur différent semble émerger, cette année : assuétude, poly-délinquance notamment liée aux stupéfiants, proxénétisme, soupçon de radicalisme, etc.

Ce contexte engendre de nouvelles peurs chez les victimes, car la police s'intéresse aux autres aspects de la situation et elles craignent les représailles. Dans ces situations où la loi et le cadre n'existent pas ou peu pour l'auteur, le trauma est important chez la victime et ses conséquences aussi. Certaines femmes ont elles-mêmes recours à des produits stupéfiants.

La situation des femmes migrantes arrivées par regroupement familial reste préoccupante. Leur séjour est de plus en plus précaire. Ces femmes sont soumises à un esclavagisme au sein du couple, souvent coupées de tout réseau et de tout accès à l'information sur leurs droits une fois en Belgique. Les informations retraçant leurs parcours migratoires sont parfois falsifiées.

Les violences post-séparation font l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe du service ambulatoire. De nombreux professionnels persistent à croire que la séparation met fin à la dynamique de violences. Il reste donc une confusion entre conflit et violence conjugale.

Les violences post-séparation sont encore sous-estimées, peu identifiées, mal comprises et peu nommées. La sécurité des femmes et des enfants dans ce contexte est mal évaluée et peu investiguée. Or, lorsque la victime échappe au contrôle de l'auteur et à sa domination, notamment dans la séparation, la dangerosité augmente (en 2021, 11 féminicides sur 22 ont été perpétrés à la suite d'une séparation¹).

De nombreuses victimes viennent ainsi demander de l'aide après la séparation. Les violences se perpétuent dans le cadre des procédures (divorce, garde d'enfants) et de l'exercice de la parentalité. Les femmes sont démunies car elles ne sont pas entendues, et doivent faire face à des décisions de justice qui ne tiennent pas compte de l'impact des violences vécues dans la conjugalité, mais aussi de ce qu'elles vivent encore après la séparation. Cela renforce leur victimisation ainsi que la domination de l'auteur et son sentiment d'impunité. Un outil tel que la médiation, sollicitée par la justice tant pénale que civile, nourrit le traumatisme secondaire des victimes et constitue un déni de leurs droits.

1 Source : www.stopfemicide.blogspot.com

Ce point a toute son importance dans les pratiques et réflexions du département puisque le service ambulatoire est aussi un des vecteurs principaux des entrées au Refuge, dans le cadre de la séparation ou à tout le moins d'une prise de distance d'avec l'auteur. L'équipe a une vision systémique des violences conjugales et utilise les outils d'évaluation de la dangerosité, pour envisager l'urgence et la nécessité d'un hébergement.

L'équipe du service ambulatoire est pluridisciplinaire et complémentaire. Elle continue à développer ses compétences pour l'accompagnement des victimes et du trauma : analyse systémique, Somatic Experiencing, EMDR et plus récemment hypnose. Ceci en plus de suivre l'évolution des législations en la matière et d'activer le réseau utile pour faire valoir les droits des femmes qu'elle reçoit.

Pour toutes ces femmes qui ont demandé de l'aide, le stress post traumatique est important. Des idées suicidaires ont traversé l'esprit de neuf femmes sur dix, à un moment de leur vie. Plusieurs ont tenté de mettre fin à leurs jours. Trois d'entre elles ont été orientées vers le service ambulatoire après un passage en psychiatrie suite à une tentative de suicide. La moitié des femmes ont eu recours à une médication : somnifères, antidépresseurs, anxiolytiques, etc. D'autres ont pris l'habitude d'utiliser l'alcool pour se mettre à distance de ce qu'elles vivent et ressentent.

Les femmes osent peu se tourner vers un réseau extérieur à la famille et ont peur d'envisager la psychothérapie par manque de moyens financiers et parce que cela les renvoie à une mauvaise image d'elles-mêmes.

Dans ce contexte, les enfants de ces femmes ont été exposés à des violences graves, en plus d'en vivre directement eux aussi. Certains enfants, parfois très jeunes, expriment comme les adultes, le désir de mourir et/ou la peur de voir leur mère disparaître. Ils vivent également des formes de négligences et d'abus émotionnels graves. Ces enfants auront donc, eux aussi besoin d'un accompagnement spécifique.

Les maisons d'accueil « Le Refuge », le « Neuf » et la « Maison Khadja Nin »

Les structures d'hébergement

Le Refuge et le Neuf totalisent 54 lits (dont 51 agréés par la Région Wallonne), pour permettre l'accueil de femmes et de leurs enfants, victimes de violences conjugales. Un appel à projet a permis, en décembre 2021, l'ouverture de 5 places supplémentaires à la Maison Khadja Nin, ce qui porte la capacité

d'hébergement à 59 lits. Les trois immeubles sont équipés d'un accès sécurisé.

Le Refuge est le lieu du premier accueil où du personnel est présent de 7h à 22h30 (avec une permanence nocturne afin d'assurer une présence de l'équipe 24h/24). Si tous les immeubles sont équipés d'un accès sécurisé, le Refuge est la maison la plus sécurisée et la plus sécurisante lorsqu'une femme ou une famille sort d'un milieu où la violence est exercée. Les femmes relèvent lors du conseil des hébergées que la présence de l'équipe est gage du sentiment de sécurité dans cette maison.

L'équipe « Bien-être et Confort » (BEC) est la première arrivée, celle qui accueille les femmes et les enfants au réveil, sachant que la nuit est souvent propice aux angoisses et aux cauchemars. Elle est un relais pour les équipes «femmes» et «enfants» qui, elles, quitteront le refuge en fin de soirée en passant le relais à une collègue qui restera disponible par téléphone toute la nuit, en cas d'urgence.

Le Refuge peut héberger 29 femmes et enfants dans 8 chambres partagées, dont une réservée à l'accueil en urgence. La vie en collectivité permet de rompre l'isolement souvent observé à l'arrivée dans le contexte des violences. Le groupe peut permettre de reprendre confiance en soi et en la relation à l'autre, de travailler l'expression de ses besoins et de ses limites dans le respect mutuel. Il peut en émerger de la solidarité. Il est également source de tensions, de frustrations, de manque d'intimité et de difficulté à se sentir libre d'être soi sous le regard de l'autre lorsqu'on a perdu confiance en ses compétences. Pour certaines mères, il est difficile d'avoir à gérer le comportement parfois perturbé de leur enfant, sous le regard



des autres femmes et des intervenantes.

Le Neuf dispose de 25 lits répartis en 7 logements individuels. Il permet un retour à une vie plus autonome et plus proche de la réalité de l'après hébergement tout en maintenant la proximité avec le Refuge et les intervenantes.

La Maison Khadja Nin permet l'accueil de 3 ménages, c'est-à-dire une famille et deux femmes isolées ou avec des enfants en bas-âge. La maison dispose d'espaces privatifs et de lieux de vie collectifs. Il s'agit d'un intermédiaire entre la vie en collectivité et le logement individuel.

Elle est plus éloignée du Refuge et demande donc davantage de sécurisation psychique et physique pour les femmes et les familles qui l'intègrent.

Cette prise de distance permet d'avancer par étape vers le logement autonome.

L'équipe

L'année a été ponctuée de départs, d'absences et d'engagements, dont celui d'un nouvelle responsable du département en février. De nouvelles compétences sont venues compléter l'équipe pluridisciplinaire, tant dans l'équipe « Bien-être et Confort » que dans les équipes « femmes » et « enfants ». Cela a permis d'amorcer des changements de dynamique. Grâce à une plus grande polyvalence du « bureau administratif et social », le CVFE cherche à éviter les écueils du cloisonnement des tâches et des rôles ainsi qu'éviter certaines formes de violence institutionnelle.

Au Refuge, davantage de présence de l'équipe psychosociale dans la collectivité a également été un enjeu, pour un accompagnement au plus proche de la réalité des femmes et des enfants. Vivre le quotidien des personnes, dans leur milieu de vie, est une démarche qui permet de rencontrer la femme, l'enfant, la famille dans tous les temps de l'hébergement mais également à tous les stades de la conjugalité et de la violence -qui ne s'arrête pas à la séparation physique du couple.

Cet accompagnement dans une « juste présence » permet le passage de la victimisation à la dévictimisation, de l'émergence et de la consolidation des compétences, de la (re)prise d'une juste place dans la relation à soi et à l'autre et donc de pouvoir sur la vie.

Ces enjeux doivent être conscientisés pour être portés auprès de toute nouvelle personne qui intègre l'équipe. La volonté de construire de façon continue un socle commun de compétences et de connaissances intervient comme une conséquence au « travail par silo » en période de Covid, aux

différents mouvements dans l'équipe (absences, départs, arrivées) et aux questionnements de la nouvelle responsable.

Le besoin de commun est source de cohésion d'équipe et d'accompagnement de qualité pour le public hébergé. Ce processus a été stimulé par des mises au vert, des journées de formations et d'autoformation et la remise en place des réunion inter-équipes.

En période de cluster, les trois équipes ont dû se montrer solidaires. L'équipe BEC a dû s'adapter aux isollements en chambre dans une maison et préparer des repas tous les jours. Les équipes «femmes» et «enfants» ont été un relais efficace pour soutenir cette équipe. Le besoin d'organisation a activé la communication et la prise de conscience de l'importance du rôle de chacun dans cette grande équipe.

Les femmes et les enfants

Les femmes et les enfants hébergés sont presque exclusivement orientés par le service ambulatoire qui fait partie du département Accueil et Hébergement. Ce sont donc ces femmes et ces enfants décrits ci-dessus qui viennent chercher refuge dans les maisons d'hébergement.

En 2021, 52 femmes et 44 enfants victimes de violences ont été hébergés.

La majorité des personnes hébergées ont eu connaissance du CVFE via le réseau de services sociaux.

4 femmes sur 10 sont hébergées seules. Cela ne veut pas dire qu'il s'agit de femmes sans enfants. Pour certaines, il n'a pas été possible de les emmener lors du départ. Une mère et son fils de 5 ans ont fait un deuxième séjour suite à la violence du nouveau compagnon chez qui ils s'étaient installés à la sortie d'un premier séjour au Refuge.

Le rajeunissement des femmes observé les cinq dernières années, ne se confirme pas en 2021. La tranche d'âge la plus représentée est, en effet, celle des 30-39 ans.

En parallèle, l'âge des enfants augmente. Si nous dénombrons toujours une majorité d'enfants de moins de 7 ans (58%), nous observons une augmentation du nombre d'adolescent.es dans les maisons d'hébergement (27%). Cela questionne les lieux, l'hébergement dans des chambres collectives, la notion d'intimité tant pour les femmes que les enfants. L'adolescence est en outre, une période où les troubles du comportement exprimés, liés au vécu violent au sein de la famille, sont plus percutants et parfois plus vite étiquetés comme une reproduction genrée du modèle parental dans les violences conjugales. Il

est donc important de se rappeler que tout enfant qui entre au Refuge est un enfant victime de violences conjugales quel que soit son âge. C'est un préalable indispensable pour accompagner chaque enfant dans son vécu de victime et dans ses capacités de résilience. Une réflexion sur l'accompagnement de cette période charnière au sein des maisons a émergé et devra se poursuivre en 2022. Comment créer du lien, leur donner une place, un espace de parole, déconstruire les stéréotypes de genres dans une période de construction identitaire et dans un temps de perte de repères ?

Rappelons qu'un enfant qui s'est construit dans une dynamique de violence court plus de risque de vivre à nouveau de la violence, en tant qu'auteur ou que victime, d'avoir des problèmes d'assuétude ou de santé mentale à l'âge adulte. Le travail sur l'impact des violences, la sécurisation physique et psychique, la confiance en soi, en l'autre et en un environnement prévisible durant l'hébergement sont donc essentiels pour la famille et pour l'enfant, mais aussi pour son devenir en tant qu'adulte.

Le Refuge a hébergé 48 ménages, dont 31 sont entrés en 2021.

Les appartements du Neuf ont logé 10 ménages. Parmi ceux-ci, de manière exceptionnelle, une famille avec des grands adolescents, déjà passée par le Refuge pour un premier séjour, est entrée directement dans un appartement. La Maison Khadja Nin a vu s'installer deux premières familles en décembre.

Le nombre de nuitées totales est de 14007 dont 422 nuitées non agréées, c'est à dire des nuitées au-delà de la période de séjour autorisée par le décret qui est de 18 mois. Le taux d'occupation est de 73% en 2021.

La durée des séjours s'allonge pour arriver à une moyenne de 6 mois (+25%). Différentes explications doivent être prises en compte : le manque de ressources financières, l'impact du Covid et des inondations sur l'accès au logement, la lenteur des procédures de régularisation administrative pour les femmes migrantes ou encore le manque de logements accessibles pour les familles nombreuses.

Après la période particulière de la pandémie, il est important de se rappeler l'utilité et la nécessité de réactiver le travail en réseau, mais aussi de maintenir un accompagnement dynamique respectant les différents temps de l'hébergement et des violences dans la conjugalité, la post-séparation et la parentalité. Ceci passe aussi par un socle de connaissances et de compétences communes au sein de l'équipe.

La séparation est une période à risque au niveau de la gravité des violences et de la dangerosité, la plupart des féminicides et infanticides, ont lieu dans un

contexte de divergences d'intentions entre la victime et l'auteur. Ce dernier veut reprendre le pouvoir sur la victime et augmente donc l'intensité de ses agissements violents sentant que la victime échappe à sa domination et à son contrôle.

Il est dès lors important de garder à l'esprit que le Refuge est un lieu d'hébergement qui permet la mise en sécurité de femmes et d'enfants victimes de violences. Cependant, si le temps de l'hébergement est un temps de sécurisation physique et psychique nécessaire pour pouvoir travailler le retour vers l'autonomie, il n'est qu'une parenthèse dans leur vie. Les très longs séjours peuvent donc questionner le sens de l'hébergement, au-delà de la menace liée directement aux violences.

Violences dans le contexte migratoire

Peu de maisons d'hébergement acceptent les femmes qui n'ont pas accès à un revenu au moment de la demande, en raison de leur situation administrative précaire. Sans accès au droit de séjour pour la femme ou a minima un de ses enfants via le père, l'état belge ne permet pas l'accès à un revenu. Or, le CVFE ne peut répondre que très partiellement à ces demandes.

En 2021, quatre femmes sur dix avaient un titre de séjour précaire, voire pas de titre de séjour lors de leur arrivée au Refuge.

En outre, ces femmes sont souvent d'autant plus démunies qu'elles n'ont ni réseau familial ou amical, ni connaissance du système belge, de leurs droits, voire même de la langue.

Cette précarité, réelle et ressentie par la victime, donne à l'auteur des violences un pouvoir énorme puisqu'il sait que sans lui, elle a très peu de possibilités de subvenir à ses besoins primaires : se loger, se nourrir et se soigner. Le processus de domination est donc bien installé et les victimes peinent à retrouver du pouvoir d'agir. Et ce, d'autant plus que leur représentation du monde policier, lié à un vécu dans leurs pays d'origine, et le risque de se voir sommées de quitter le territoire si elles osent déposer plainte, ralentit encore le processus déjà long pour toute victime de violences conjugales.

On observe, en parallèle, une augmentation des enquêtes liées au mariage ou à la reconnaissance en paternité ordonnées par le parquet. Les victimes vivent alors le soupçon du « mariage blanc » ou du « bébé papier » et doivent se justifier sur leur relation avec le conjoint.

Plusieurs femmes ont été hébergées au Refuge, suite à la violence d'un même auteur, dans ce contexte spécifique. Un parallèle avec une forme de traite des êtres humains peut être établi. La longueur des procédures liées aux violences conjugales dans le contexte migratoire allonge la durée des séjours qui peuvent dépasser les délais d'hébergement prévus par le décret

(545 nuits).

Les solutions pour obtenir un accès au territoire et à un revenu passent régulièrement par la reconnaissance en paternité d'un enfant et le maintien du lien avec l'auteur de violences avec tout ce que cela implique en termes d'emprise et de violences au-delà de la séparation. Or, la convention d'Istanbul prévoit qu'une aide soit fournie aux victimes de violences conjugales sans discrimination. Cette problématique fait donc débat. En 2021, une recherche-action a été menée dans le département. Le rapport de cette analyse servira de base pour poursuivre la réflexion et remonter des questions et/ou revendications aux décideurs politiques en 2022. Le CVFE est associé, pour élargir son regard sur la problématique dans le secteur de l'hébergement, aux autres maisons d'accueil de la province de Liège.

Nouvelles pratiques : psychomotricité et parentalité

Afin de parfaire et de spécialiser encore l'accompagnement des enfants victimes de violences conjugales, deux psychomotriciennes ont été engagées pour compléter l'équipe pluridisciplinaire du département Accueil et Hébergement.

Dans le contexte des violences conjugales, l'enfant porte une souffrance indicible, une souffrance souvent bloquée dans le corps qui teinte sa relation à lui-même et à son environnement (agitation psychomotrice, hypertonie, hyper contrôle, hypervigilance, labilité émotionnelle,...).

La thérapie psychomotrice est une thérapie à médiation corporelle mettant au centre le jeu. Cet outil permet à l'enfant de mettre au travail sa curiosité, ses apprentissages, la relation à son corps, sa vie pulsionnelle et affective. Le jeu est un moteur puissant d'intégration et de transformation d'expériences concrètes en matière symbolique. Utiliser le jeu comme outil thérapeutique confère une porte d'entrée aisée pour accéder à la réalité subjective de chaque enfant et facilite son implication dans une mise au travail personnelle.

Cet outil permet de mettre au travail le vécu de l'enfant dans le contexte des violences conjugales sans que cela ne soit trop confrontant. Dans un cadre précis, un espace à eux, en présence d'un adulte bienveillant et contenant, l'enfant peut mettre en jeu l'indicible et trouver une manière de composer avec des événements de vie traumatiques.

L'utilisation du jeu permet aussi de renforcer les liens parfois fragilisés entre une mère et son enfant, il peut devenir une voie privilégiée pour établir une interaction riche et satisfaisante pour l'une et l'autre, favoriser un attachement mutuel et contribuer au développement affectif de l'enfant.

La présence des intervenantes dans le quotidien et dans la vie de la collectivité est également un outil très riche qui permet d'attirer simplement le regard de la mère sur son enfant, sur ses besoins, ses émotions, les compétences qu'il déploie sous ses yeux et d'augmenter la qualité de la relation et de la communication.

Un accompagnement a notamment été réalisé autour d'un enfant d'un an qui présentait un trouble de l'alimentation et de l'oralité dans un contexte plus global de retard de développement. Un enjeu de l'accompagnement a consisté à passer un relais et à construire un réseau soutenant autour de cette dyade mère-enfant pour poursuivre le travail entamé et ne pas perdre les acquis du séjour. Enfin, le soutien à la parentalité peut également se faire via des entretiens plus formels avec la mère et/ou la mère et l'enfant.

Le soutien à la parentalité a également fait partie des enjeux de cette année où les séjours se sont allongés. En effet, si à l'arrivée la femme a besoin de se reconnecter à ses besoins et à ses émotions, dans un second temps il est important de la reconnecter à ses compétences parentales qui ont été altérées dans le contexte des violences conjugales. Il ne faut jamais oublier que les mères et leurs enfants quitteront les maisons d'hébergement ensemble. Plus une mère sera outillée et se sentira capable de prendre soin de ses enfants sans aide, plus elle reprendra du pouvoir sur sa vie et celle de sa famille. De plus, les enfants sont eux aussi victimes de la violence conjugale et ils ont besoin de retrouver de la disponibilité émotionnelle chez leur mère qui reste pour eux un adulte de référence.

En un semestre, 18 familles ont pu bénéficier de séances de psychomotricité. Cela représente un total de 27 enfants âgés de quelques semaines à 18 ans (soit 60 % des enfants hébergés en 6 mois).

De l'hébergement au logement

L'année 2021 a, à nouveau, été impactée par le contexte de pandémie. A cela s'ajoute aussi les répercussions des inondations du mois de juillet. Ce contexte a compliqué l'accès au logement (ralentissement des visites et des travaux, priorité aux sinistrés,...), mais aussi aux services de première ligne qui ont fermé temporairement et/ou travaillé à guichet fermé.

Dans ce contexte particulier, le service logement a fonctionné toute l'année et a permis de faciliter l'accès au réseau (contacts par mail, téléphone) ainsi que la réalisation de démarches administratives rendues plus complexes.

Il a aussi permis à certaines femmes ou familles installées, dans leur nouveau

logement après un hébergement, de rompre l'isolement et le sentiment de solitude. Cela fait partie des enjeux de la stabilisation dans la reprise de l'autonomie.

34 ménages ont quitté les maisons d'hébergement en 2021 : 18 familles monoparentales et 16 femmes seules. Sur l'ensemble des départs, 26 ménages ont repris leur autonomie en intégrant un logement autonome (76%), 4 sont retournés chez l'auteur de violences (12%) et les autres ont trouvé des solutions temporaires dans la famille ou une autre institution (12%).

L'équipe logement a accompagné chaque installation dans les aspects pratiques du déménagement et de l'emménagement.

La majorité des femmes (85 %) qui ont fait appel à l'équipe dans le cadre de l'installation maintiennent le lien et viennent encore aux permanences logement, une fois installées. Elles peuvent encore y bénéficier d'informations sur leurs droits et devoirs de locataire, de soutien dans leurs démarches, d'orientation vers le réseau, etc.

Le service logement a aussi pour ambition de développer des partenariats utiles et de permettre l'accès au public accompagné à des logements de qualité à des prix accessibles. C'est ainsi que le CVFE a signé une nouvelle convention avec le dispositif « Devenir propriétaire solidaire ».

Il s'agit d'un projet partenarial liégeois qui vise l'accès au logement décent, la non concurrence entre les partenaires (publics et privés), la non-discrimination et la sensibilisation des propriétaires à un public fragilisé. Une première collaboration avec un propriétaire solidaire a permis l'installation d'une mère et de son fils en situation précaire sur le plan administratif et financier, après un hébergement de 2 ans. Cette ouverture vers le logement privé est donc une réelle opportunité au vu des problématiques rencontrées par les femmes hébergées.

Toujours dans cette volonté d'ouvrir les portes du logement, le CVFE a obtenu un fonds ponctuel, via la Fondation Roi Baudouin, pour permettre aux femmes en situation financière précaire de payer la caution locative. Cette aide financière non remboursable a concerné 6 ménages en 2021.

Le dépôt solidaire, qui fonctionne grâce aux dons, permet, enfin, aux femmes de trouver du petit mobilier, de la vaisselle et même de la décoration afin d'investir leur nouveau logement. Le système de prêt est également utile, le temps d'obtenir une prime d'installation ou de parfaire l'équipement avec un budget restreint : frigo, taque de cuisson, etc.

Enjeux et perspectives

Pour l'année en cours, le département poursuit sa volonté de rétablir un socle commun de connaissances et de compétences pour maintenir sa spécificité et un accompagnement de qualité des femmes et des enfants victimes de violences conjugales. L'évaluation des compétences existantes et des besoins de formation pourra se faire au travers d'évaluations du personnel et de la réalisation d'un plan de formation.

La systématisation de l'utilisation du programme informatique implémenté en 2021 est une nécessité en termes d'efficacité tant dans la gestion des dossiers que des collaborations internes et de la communication au sein des équipes. Cet outil permettra également de simplifier la récolte de données chiffrées permettant de rendre compte du travail aux pouvoirs subsidants, mais également d'objectiver le regard porté sur nos pratiques et l'évolution des problématiques rencontrées par le public cible. Un coaching de l'équipe au complet permet également de prendre soin des dynamiques, des collaborations et de la communication.

Perspectives du service ambulatoire

Au-delà de l'intervention auprès des victimes qui se veut stratégique, dans le respect du rythme qui est le leur et de ce qu'elles vivent, le service ambulatoire a pour ambition de sensibiliser toujours plus d'acteurs, de les former à un langage commun et à des outils d'évaluation de la dangerosité permettant des interventions plus justes et efficaces.

Le manque d'articulation entre la Justice pénale et civile entrave l'évaluation de la dangerosité pour les femmes et les enfants.



Il reste difficile d'accompagner adéquatement les familles après la séparation lorsque les dynamiques violentes restent actives. Les mesures proposées par la justice doivent être fondées sur une articulation précise de l'action du parquet avec celle des juges et sur un partenariat organisé entre le tribunal et le barreau, ainsi que le réseau associatif. Des actions sont possibles et leur application sur le terrain est un défi que l'équipe souhaite relever. La poursuite de la sensibilisation de l'Office des étrangers et des services qui travaillent avec les femmes dans le contexte de la migration reste un enjeu pour lutter contre les discriminations dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales.

Enfin, les bureaux du service ambulatoire devraient à nouveau déménager pour s'installer dans une grande aile de la caserne St-Laurent. Cela devrait augmenter le confort de travail en termes d'espace et de bureaux, mais aussi générer de nouvelles pratiques de travail en réseau puisque d'autres services d'aide à la personne de la Province y seront regroupés.

Perspectives de l'hébergement et du post-hébergement

De nouveaux outils doivent être réfléchis et redynamisés pour permettre aux femmes de reprendre du pouvoir sur leur vie et une réelle autonomie : le soutien à la gestion budgétaire pour les femmes qui le souhaitent, des ateliers système D, etc.

La prise de conscience d'une complémentarité dans l'équipe enfants et la reprise de contacts avec le réseau spécifique devraient faire émerger de nouveaux projets en adéquation avec les besoins de ce public pour chaque tranche d'âge.

Le projet post-hébergement doit être redéfini et les visites à domicile doivent être réactivées.

La création d'une équipe de bénévoles pour la gestion du dépôt n'a pas abouti et devrait être relancée.

Le découplage des équipes pour former un tout cohérent et contenant pour les femmes et les enfants reste un objectif à atteindre.

Les perspectives d'amélioration des espaces, tant pour le public que pour l'équipe, fait également partie des réflexions à mener.

Enfin, le département a la volonté de se rouvrir au réseau de partenaires et d'activer ou de réactiver de nouvelles collaborations et conventions.

Vous êtes confronté·es aux violences conjugales ou intrafamiliales? Vous n'êtes pas seul·e



Vous avez la possibilité de :

Contactez la ligne d'écoute et d'urgence du CVFE
au **04/223.45.67**

(24h/24, 7j/7)

Contactez la ligne d'Écoute Violences Conjugales au
0800 30 030

(gratuite, anonyme et 24h/24, 7j/7)

Contactez par Chat la ligne d'Écoute Violences
Conjugales via le site : www.ecouteviolencesconjugales.be

(du lundi au vendredi de 9h à 19h)

Rencontrez un·e intervenant·e spécialisé·e en
prenant rendez-vous au 04/287.35.61 ou en vous
rendant à notre permanence d'accueil du lundi matin
de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.

Rue Monulphe (en face de la maison n°81 - grande grille noire,
sonnette CaSS), 4000 Liège.

Pour s'y rendre en transport (bus TEC) :

- De la place Saint-Lambert : bus 53 et 61
(descendre à l'arrêt Rue Eracle)
- Du Boulevard d'Avroy : bus 22 et 23
(descendre à l'arrêt Hôpital Saint-Laurent)
- De la Gare des Guillemins : bus 1, 4, 48, 25 (Boulevard d'Avroy)
ensuite bus 22 ou 23

LA CRÈCHE «LE TRAVERSIER»

Le Traversier est la crèche du CVFE.

Ouverte en 2015, elle est née d'un projet visant à permettre aux mamans ayant séjourné au Refuge de trouver facilement une place d'accueil dans un milieu proposant un projet pédagogique spécifiquement adapté aux besoins de leurs enfants.

Quelques chiffres

- SUR LE DÉPARTEMENT -

12

PLACES D'ACCUEIL

ENFANTS ACCUEILLIS EN 2021

21

84,51%

TAUX MOYEN D'OCCUPATION EN 2021

D'ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

61,90%

Un département encore fragile

D'abord reconnu en tant que **Maison communale de l'accueil de l'enfance**, le Traversier a suivi les étapes de la réforme des milieux d'accueil (toujours en cours) et est à présent reconnu en tant que crèche par l'ONE.

La spécificité du projet d'accueil du Traversier fait l'objet d'une reconnaissance particulière dans le cadre de la nouvelle législation bien que celle-ci ne finance pas encore les besoins en matière d'encadrement nécessaire lié à cette spécificité. Néanmoins, le Traversier poursuit son travail dans l'optique d'être pleinement valorisé d'ici quelques années.

Cette situation oblige le CVFE à chercher des moyens complémentaires via des appels à projets ou le recours aux dons en attendant de recevoir une subvention structurelle complète. En 2021, Viva for Life a à nouveau choisi de soutenir le CVFE dans la lutte contre la précarité infantile et ce soutien permet de maintenir le cadre emploi du Traversier.

En 2021, une subvention de la Région Wallonne a également permis au CVFE d'acquérir la partie du bâtiment dans laquelle est organisée la crèche.

Cette acquisition réduit fortement la pression financière car les charges locatives étaient élevées. Des travaux y sont prévus afin de garantir un environnement d'accueil et de travail de qualité.

Un projet pédagogique transversal à consolider

Le projet du Traversier est né de la pratique à l'œuvre au sein du Refuge et plus particulièrement du Tipi (crèche intégrée au Refuge).

En 2021, l'arrivée de nouvelles intervenantes tant au Refuge qu'à la crèche et de nouvelles responsables dans les deux départements a suscité un questionnement sur la transversalité entre les deux services.

Durant l'hébergement au Refuge, les équipes travaillent à lutter contre la violence conjugale et intrafamiliale en proposant aux enfants victimes des dynamiques relationnelles alternatives au travers d'un travail sur la sécurité (physique, émotionnelle et psychologique), sur la reconnaissance du vécu de violence, sur l'émergence et le renforcement de compétences et de ressources pour activer un processus de résilience tant chez la mère que chez l'enfant.

Lors du passage des enfants hébergés au Refuge vers le Traversier, des enjeux importants sont à l'œuvre car les besoins de sécurisation des enfants sont amplifiés dans le contexte de violences conjugales. Les intervenantes ont une

vigilance accrue et une approche spécifique de l'enfant et de son contexte familial dans cette période de transition.

Les deux équipes sont donc amenées à travailler en étroite collaboration. C'est d'ailleurs pour renforcer cette transversalité que plusieurs intervenantes travaillent dans les deux services (Tipi et Traversier). La transversalité des intervenantes sur les deux structures d'accueil doit permettre une continuité du lien, de l'accompagnement spécifique et favoriser la sécurisation de l'enfant en évitant de multiplier les ruptures.

L'arrivée en crèche nécessite le développement d'une relation de confiance avec les intervenantes du nouveau milieu d'accueil qui vont prendre l'enfant en charge sans le parent et aider l'enfant à se développer dans un contexte sécurisé et stimulant. Elles seront attentives à la poursuite de la communication et de la réflexion autour de l'enfant, avec le(s) parent(s) et les collègues (adaptation, rythme, santé, développement) et à maintenir le soutien à la parentalité.

Le Traversier accueille également des enfants du tout-venant, impactés ou non par des violences intrafamiliales. Ce travail se réalise donc en inclusion avec d'autres enfants. Le projet d'accueil est également axé sur cette diversité et veut assurer à chaque enfant et chaque famille une intégration adaptée.

2021, une année compliquée pour le Traversier

Le Traversier a été fragilisé par les départs successifs des deux responsables engagées en 2020 et en 2021 pour coordonner la crèche. Cette situation a bien entendu impacté l'équipe qui a malgré tout assuré la qualité de l'accueil ainsi que la confiance vis-à-vis des parents.

En 2021, de nouveaux profils ont intégré les équipes du CVFE permettant de renforcer la complémentarité et la pluridisciplinarité. L'arrivée de psychomotriciennes constitue une réelle plus-value dans le travail de la crèche d'autant plus que l'équipe a eu à assurer des suivis complexes.

A partir de la rentrée scolaire de septembre, l'équipe a choisi de réintégrer les parents dans les échanges afin qu'ils puissent discuter avec l'équipe et rencontrer d'autres parents. Ce travail avait été interrompu en raison des mesures sanitaires. Les familles sont parfois isolées et les intégrer aux pratiques de terrain permet de co-construire le travail autour de la parentalité.

Les partenariats ont également été maintenus avec les services spécialisés et de nouvelles activités ont été proposées : l'atelier lecture animé par une conteuse et les ateliers « massage pour bébé » permettant à l'équipe d'acquérir de nouvelles compétences tout en vivant un moment de douceur avec les enfants.

Les pratiques enseignées via ces ateliers peuvent également être transmises par l'équipe aux parents.

Enjeux et perspectives

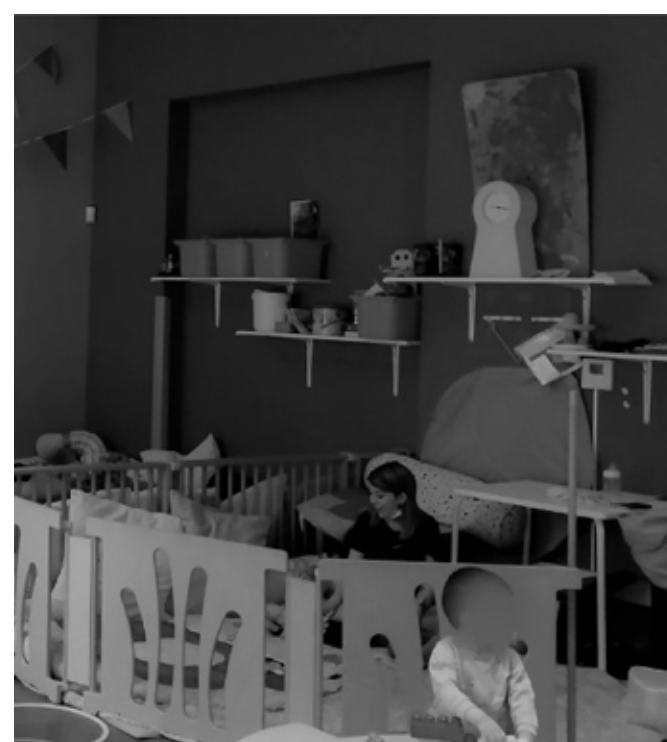
Après cette année chamboulée, la stabilisation du service est un des enjeux majeurs afin de garantir la qualité de l'accueil des enfants et le soutien aux familles en dynamisant l'équipe sur le projet pédagogique et le sens dont il est porteur.

- **Stabilisation d'une équipe**
Afin de permettre la réalisation du projet pédagogique, il est impératif de permettre la stabilisation des figures de références au sein de l'équipe. Être bien, dans son emploi, pour bien faire son travail.
- **Aménagement des infrastructures**
Afin d'améliorer le confort et la qualité des espaces de travail, des travaux sont prévus en phasage, en fonction des périodes de fermeture de la crèche.
- **La formation du personnel**
2022 verra la reprise de la formation continuée du personnel. Eloignée des restrictions liées au Covid, l'équipe va pouvoir se former à de nouveaux apprentissages.
- **Ouverture sur le réseau**
Le Traversier se veut ouvert à une collaboration interdisciplinaire et surtout pouvoir œuvrer avec les familles en utilisant tous les outils disponibles sur le terrain. Se mettre en relation avec d'autres services adéquats pour un meilleur encadrement des familles mais également, se rendre disponible pour répondre à des situations nécessitant un encadrement spécifique. Il s'agit de mettre les ressources professionnelles au service du réseau.
- **Un financement plus adéquat**
La mise en application des différentes mesures de la réforme MILAC pourrait permettre au Traversier de bénéficier d'un budget adapté à son projet et ses besoins. Ce financement structurel permettrait au CVFE une plus grande autonomie et assurerait la pérennité des

engagements réalisés. En attendant, le CVFE continue à faire appel à diverses sources alternatives de financement telles que les dons de la campagne Viva for Life, des appels à projets ou d'autres type d'aides. L'application de la réforme MILAC permettrait de sortir d'un modèle reposant sur des budgets ponctuels et fluctuants.

- **Le plaisir d'accueillir**

Le Traversier apporte, au-delà de l'utilité d'une place de garde, un espace de sécurité et de réconfort pour les familles. Il est important de garder à l'esprit les sourires des enfants qui sont ravis d'être accueillis.



PARTENARIAT EN VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Le département partenariat en violences conjugales et intrafamiliales a été constitué pour :

- Améliorer la sécurité de tous les membres du groupe familial exposés aux violences ;*
- Assurer la formation des professionnels au Processus de Domination Conjugal (PDC) ;*
- Assurer l'écoute téléphonique d'une ligne d'appel gratuite 0800 30 030.*

Le CVFE, Praxis et Solidarité Femmes constituent les Pôles de Ressources en violences conjugales » wallons afin d'assurer ces trois missions.

Quelques chiffres

- SUR LE DÉPARTEMENT -

43

NOMBRE D'APPELS PAR JOUR AU NUMERO ÉCOUTE
VIOLENCES CONUGALES 0800 30 030

DES APPELLANTS SONT DES VICTIMES DE
VIOLENCES CONJUGALES

55,48%

91%

DES VICTIMES AYANT CONTACTÉ LA LIGNE D'ÉCOUTE
VIOLENCES CONJUGALES SONT DES FEMMES

La ligne d'écoute 0800/30.030

Voilà maintenant 8 ans que la ligne d'écoute « violences conjugales » est assurée par les équipes des 3 asbl partenaires des Pôles de Ressources.

C'est une période durant laquelle les écoutant.es ont installé et consolidé un style, une méthode et une clinique répondant au mieux aux besoins des personnes et services. Les deux années extrêmes qui viennent d'être traversées ont rudement éprouvé l'équipe à qui la parole est donnée dans ce chapitre.

Offre de service

Le Tchat et la messagerie en ligne

Lorsque la ligne est contactée en dehors des heures de présence des écoutant.e.s, le service de messagerie prend alors le relais. Année après année, la boîte mail est investie par un grand nombre de personnes en demande d'aide. Si le Tchat a pris sa place dans l'offre de service, il y a encore une trop grande frilosité à l'utiliser par le public. Certains publics – comme les jeunes qui auraient pu être de fervents utilisateurs.trices de ce support – en sont pourtant absent.e.s.

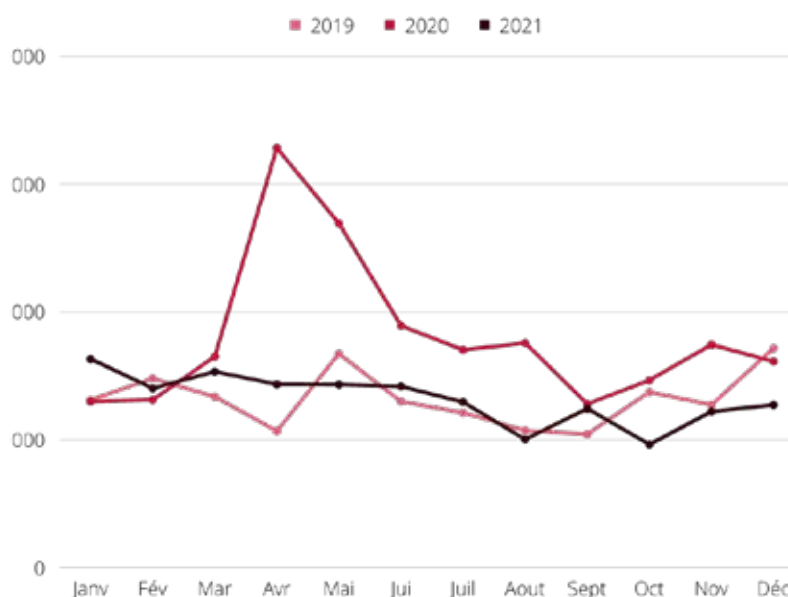
Activité du service

Depuis le 1er juin 2021, la ligne d'écoute couvre une plage horaire 8h-20h 7/7. Télé-accueil prend en charge les nuits de 20h à 8h.

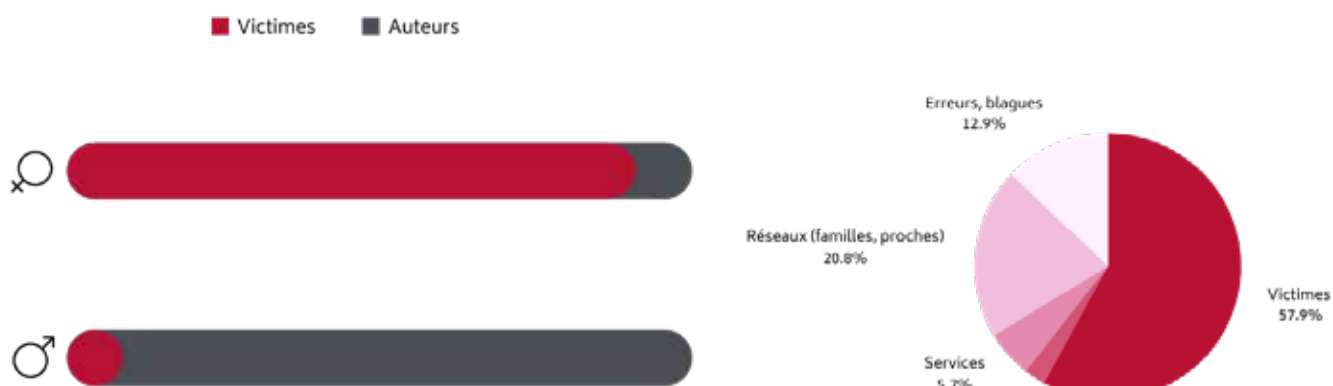
Chiffres comparatifs du nombre d'appels entrants à la ligne Écoute Violences Conjugales pour les trois dernières années

En 2021 le numéro gratuit écoute violences conjugales a été composé 43 fois par jour.

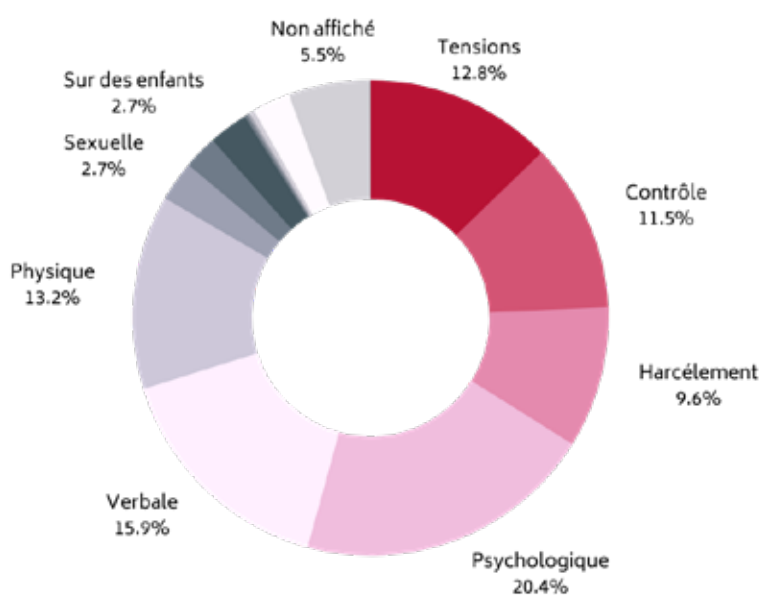
Total 2019 : 14.154
Total 2020 : 21.704
Total 2021 : 15.863



Profil des appelants



Formes de violences recensées



L'année 2021 a été une année de maturité et de changements. Les équipes ont fait preuve de résilience et d'un grand professionnalisme au cours de cette année fortement perturbée. L'élargissement des plages horaires vers un réel 7j/7 est une belle évolution qui correspond à une mise à niveau de l'offre de service en cohérence avec les objectifs de la Convention d'Istanbul. C'est un challenge qui aura demandé à l'ensemble des écoutant.e.s une mobilisation face à la transformation de leur environnement de travail.

Afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire, une formation à la prise en charge et au soutien des personnes en crise suicidaire a été proposée aux écoutants. Des réunions ont également été mises en place entre les écoutant.e.s de manière plus régulière et plus rapprochée. Cela aura permis de maintenir le lien alors que le télétravail était de mise. En 2021, la ligne d'écoute a conforté sa place au cœur du réseau d'aide et a été régulièrement sollicitée par la presse et les médias.

Elle devient un repère tant pour les personnes vulnérabilisées par la violence que pour les professionnel.le.s de tous secteurs. Elle joue également un rôle citoyen en soutenant les proches des victimes. En effet, ce public absent il y a encore deux ans, fait aujourd'hui régulièrement appel au service.

« Les plus éprouvants étaient des appels à l'aide où je me suis senti impuissant, notamment lorsque des personnes sont fortement isolées dans l'une ou l'autre Province qui manque de services dédiés à la violence conjugale »

- Antony

« Les plus riches restent les appels avec les victimes, quand l'appel téléphonique devient une rencontre, qu'un lien se crée et permet l'ouverture sur l'intime [...] Entendre l'apaisement dans les voix qui traduit la toute petite ouverture qui se profile à l'horizon, partager des clés de compréhension »

- Audrey

« Nous récoltons les émotions, les larmes, l'incompréhension. Nous entendons des enjeux sociaux qui viennent s'ajouter à la peur de partir, aux effets du cycle et de la domination [...] Ce que je retiendrai de cette année à la ligne d'écoute, c'est des histoires, des voix, la conviction profonde de notre utilité et de celle de la lutte contre les violences de genre, de l'intersectionnalité »

- Delphine

Campagnes et supports

Via son site Internet dont la visibilité est très importante et sa page Facebook, la ligne d'écoute diffuse des campagnes de sensibilisation.

Depuis plusieurs années, une affiche et un dépliant de la ligne d'écoute sont disponibles gratuitement sur demande à la Région wallonne en se rendant directement sur le site www.ecouteviolencesconjugales.be

Une affiche associant la ligne d'écoute à un ensemble de services d'aide a été largement diffusée depuis le début de la pandémie.

Une campagne nationale a été promue par les pouvoirs publics du 15 novembre au 31 décembre 2021, impliquant les deux lignes d'écoute, francophone 0800 30 030 et néerlandophone, le 1712. Cette campagne a été financée par la Cellule fédérale « Égalité des Chances ».

J'AI PEUR DE MON (EX-) PARTENAIRE

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE

J'AI DES COMPORTEMENTS VIOLENTS

JE M'INQUIÈTE POUR UNE VICTIME DE VIOLENCE

VOUS N'ÊTES PAS SEUL-E

Écoute Violences Conjugales
0800 30 030
24/7* GRATUIT - ANONYME

Chat sur www.ecouteviolencesconjugales.be

* en partenariat avec l'État wallon et la Région wallonne

Logos: Région wallonne, Francophonie, 1712, 107, Télés-accueil

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE ET INTRAFAMILIALE.
LES SERVICES D'AIDE RESTENT DISPONIBLES.

EN CAS D'URGENCE

- En cas d'urgence médicale, appelez le **112** ambulance et pompiers.
- En cas d'urgence nécessitant une protection, appelez le **101** Police.
- En cas d'idées suicidaires, appelez le Centre de prévention du suicide au **0800 32 123** 7/7, 24/24.
- En cas de violence sexuelle pétrie/ouvert, vous pouvez vous rendre 7/7 et 24h/24 dans le **Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS)** le plus proche (Bruxelles, Liège, Gand) ou aux urgences hospitalières près de chez vous.

DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE

- Vous vivez une situation de violence conjugale et vous avez besoin de soutien en tant que victime, auteur ou témoin? Appelez la ligne gratuite Écoute Violences conjugales au **0800 30 030** ou envoyez un message via le chat sur www.ecouteviolencesconjugales.be. Des lignes d'écoute en 22 langues étrangères sont également à disposition. Elia et FADO.
- Vous craignez d'avoir des comportements violents envers votre partenaire ou vos enfants? Contactez les professionnels de l'éthas.
- Vous avez besoin de parler, appelez Télés-Accueil au **107** 7/7, 24/24.
- En tant que parent, vous vous sentez déçus et ou à bout, épuisé(e)ment parental, appelez SOS Parents au 0471 414 333 7/7, de 18h à 20h.
- Vous avez connaissance d'une situation de violence sur un enfant (vulgarité, violence physique ou sexuelle) appelez l'équipe SOS Enfants de votre région pour signaler la situation, ou appelez la ligne Écoute-Enfants au **103** (en 3 minutes, 7/7).
- Vous avez été victime de violence sexuelle, appelez SOS Viol pour adulte et adolescent au **0800 98 100** ou envoyez un message via le chat des CPVS sur www.ecouteviolencesconjugales.be.

Sprek je Nederlands en heb je advies of hulp nodig?
» [Link naar de Nederlandse versie](#)

Logos: Région wallonne, Francophonie, 1712, 107, Télés-accueil

La prochaine fois qu'il promet que "c'était la dernière fois".

0800/30.030

Victime ou témoin de violences entre partenaires, enregistrez ce numéro.

QR code

LIGNE D'ECOUTE VIOLENCES CONJUGALES 0800/30.030

15 863 APPELS

WWW.ECOUTEVIOLENCESCONJUGALES.BE

TOTAL DES VISITES : **188 349**

VISITEURS UNIQUES : **119 238**

MESSAGERIE EN LIGNE

465 MESSAGES

TCHAT

349 CONVERSATIONS

Les formations

Les activités de l'année 2021 ont à nouveau été impactées par la crise sanitaire. Bien que la bonne adaptation des Pôles de Ressources ait permis de donner l'ensemble des formations programmées, le nombre total de participant.e.s a diminué de +/- 25% par rapport aux années précédentes. Il faut y voir l'impact du COVID et la fragilité de la santé des professionnel.le.s inscrit.e.s dans nos modules.

Malgré le contexte sanitaire, toutes les journées de formations ont été dispensées mais leur organisation a demandé une extrême souplesse ainsi qu'une communication et une concertation beaucoup plus importante encore qu'en 2020 de la part des coordinatrices provinciales, des formateurs et du coordinateur des Pôles. Il a fallu s'ajuster en fonction des mesures sanitaires nationales mais aussi plus locales ainsi que des quarantaines, des maladies, des reports de dates et assurer l'organisation plus pragmatique autour des locaux et du nombre de personnes pouvant être accueillies.

- Les violences conjugales et intrafamiliales posent aux professionnels un certain nombre de défis, qu'il s'agisse pour eux d'une préoccupation ancienne ou émergente : la confusion dans laquelle sont plongées les victimes rejaillit souvent sur eux ;
- La complexité des situations qui font interagir des victimes directes ou

indirectes, des auteurs, des enfants exposés, mais aussi leurs entourages familiaux, sociaux et professionnels, peut engendrer des sentiments d'impuissance ;

- La nécessité parfois urgente d'assurer la protection des victimes et de tous les membres de la famille exige la mobilisation des professionnels d'autres secteurs d'activités, généralistes ou spécialisés (policiers, magistrats, psychologues, médecins, travailleurs psycho-médico-sociaux ...).

Le pool intersectoriel de formatrices et formateurs des Pôles

Année après année, les Pôles de ressources intègrent de nouveaux professionnel.le.s des services des 3 associations partenaires au pool intersectoriel des formatrices et formateurs. Le temps que chacun.e y consacre varie d'une équipe à l'autre. Il est fixé en tenant compte de l'expertise spécifique, de la motivation et de l'organisation globale du travail pratiquée par chaque association.

En 2021 ce sont donc 16 formatrices et formateurs qui ont assuré la mission de formation au sein des Pôles de Ressources.

Un travail en dyades

La constitution de dyades intersectorielles de formation (un.e intervenant.e auprès des victimes et un.e intervenant.e auprès des auteurs) permet des découvertes mutuelles telles que le développement d'une autre vision des victimes ou des auteur.e.s ou la perception différente des stéréotypes. Elle conduit à mettre au point une analyse, un vocabulaire et des façons de transmettre communes et permet par là une mise à distance, un questionnement de ses pratiques par chacun.e, mais aussi un sentiment d'appartenance à une nouvelle identité : celle de formateur.trice au sein des Pôles de Ressources.

Ces formations « à deux voix » sont appréciées par les participant.e.s qui en bénéficient. Ces dernier.ères relèvent la pertinence d'une approche pédagogique professionnelle commune, l'articulation avec la réalité de terrain des formatrices et formateurs, mais aussi le respect mutuel existant entre les trois associations s'incarnant dans ce travail en dyades, qui reflète le chemin d'appropriation partagée des modèles de lecture et de compréhension des violences conjugales.

Ce travail de formation des professionnel.le.s implique évidemment un important travail à l'intérieur de chacune des associations : un travail de formation des futurs formateur.trices (choisi.es parmi les collaborateurs.trices les plus expérimenté.e.s dans le travail avec les auteurs ou les victimes), ainsi qu'un

travail de constitution de nouveaux duos pérennes, donc un véritable travail de coaching et de gestion des ressources humaines.

L'offre de formation

Le travail d'harmonisation des processus pédagogiques et des supports se poursuit pour l'ensemble des formations proposées. Il s'agit en effet de garantir un déroulé des formations qui soit cohérent, identique et qui permette, à terme, plus de souplesse dans la programmation des dyades de formation.

Les modules proposés sont les suivants :

- **Module de base** : « Formation initiale au Processus de domination conjugale : lectures et pratiques croisées » (module de 3 jours)
- **Journées de formation complémentaire** : « Enfants exposés » (2 jours)
- **Module de formation complémentaire** : « Intervenir auprès des victimes » (3 jours)
- **Module de formation complémentaire** : « Intervenir auprès des auteurs » (3 jours)
- **Module « ONE DAY »** : destiné aux intervenants de première ligne (1 jour)

L'ensemble des modules existants ont été reconduits en 2021. De façon générale, les secteurs qui ont déjà bénéficié de l'offre de formation des Pôles de Ressources estiment nécessaire de reprogrammer chaque année au minimum un « Module initial ».

Pour les professionnel.le.s déjà formé.e.s au « Module de formation initiale », l'intérêt se porte en second lieu sur la question de l'exposition des enfants aux violences conjugales et intrafamiliales. Cette question est intégrée à la pratique sectorielle des intervenant.es de nos trois associations (intégration de longue date du côté des victimes, plus récente du côté des auteurs). Elle est également intégrée dans la pratique des échanges intersectoriels via la constitution d'un groupe de travail sur la question et a conduit les Pôles de Ressources à penser cette offre sur 2 jours, ce qui continue à s'avérer pertinent.

Par ailleurs en 2015, le Ministre de l'Égalité des Chances a souhaité une diversification de l'offre de formations afin de permettre à l'ensemble des professionnel.le.s de la santé et du social de première ligne de détecter les situations de violences entre partenaires et de les orienter vers les services spécialisés. Une nouvelle offre de formation courte, d'une journée, pour un public de professionnel.le.s non spécialisé avait alors été mise sur pied. L'objet de cette offre de formation « ONE DAY » est d'outiller les intervenant.es de première ligne de façon à ce qu'ils/elles puissent identifier, dépister les situations de violences conjugales et intégrer cette problématique spécifique à

leur intervention professionnelle généraliste. Ils/elles sont également informé.e.s des ressources disponibles au sein de leurs réseaux en cas de nécessité.

La question spécifique des enfants dans la dynamique de violence

L'impact des violences conjugales sur les enfants et sur la parentalité est une problématique qui s'est imposée aux Pôles de Ressources avec de plus en plus d'acuité.

La place de cette question dans le travail est un peu différente pour Praxis dans les groupes d'auteurs, qui aborde la question à travers les enfants qu'ont été les auteurs, mais bien entendu aussi les pères qu'ils sont.

Dans l'offre de formation, les questions de l'exposition des enfants et de l'impact des violences conjugales sur la parentalité ont été placées par les intervenant.e.s des Pôles de Ressources au cœur de leur travail commun dans le premier module de « *Formation initiale au Processus de Domination Conjugale - lectures et pratiques croisées* » et dans la formation complémentaire « *Enfants exposés aux violences conjugales* ».

Il s'agit d'aider les intervenant.e.s à aborder les thèmes de la parentalité et des conséquences de la violence sur les enfants et les adolescent.es. Les professionnel.le.s sont également outillé.es via l'approche des facteurs de protection et sur les besoins spécifiques des enfants exposés aux violences conjugales.



Les demandes de formations

Les Pôles sont sollicités en permanence pour répondre à des demandes de formation. Ils assurent un nombre de journées fixé par convention avec la Région wallonne (130 journées en 2021).

Cependant, les 3 associations partenaires sont également sollicitées pour partager leur expertise et sensibiliser une série d'opérateurs. Le CVFE est identifié par de nombreuses structures qui souhaitent être formées sur des problématiques diverses (le Processus de Domination Conjugale, l'impact des violences sur les enfants, la double victimisation des femmes migrantes victimes de violences conjugales notamment). Ces opérateurs n'entrent pas dans les catégories de publics cibles des Pôles de Ressources.

Et donc, parallèlement aux 130 journées de formation conventionnées, les Pôles de Ressources dispensent des journées de formation supplémentaires. Pour le CVFE en 2021, cela représente 20 journées de formation qui s'ajoutent aux 38 journées dispensées par les intervenant.es du CVFE via les Pôles.

Le traitement de ces demandes de formation directement adressées au CVFE demanderait à être optimisé afin de clarifier une série d'aspects tels que la formation des formateurs.trices, le temps consacré à cet axe de travail, l'expertise nécessaire, la méthodologie à développer ou encore la tarification afin de mieux répondre à ces demandes et les coordonner.

Tout le travail des Pôles est rendu possible grâce au soutien de Madame la Ministre Christie Morreale, son cabinet et l'administration de la Région wallonne ainsi que la COCOF. Il faut souligner que durant l'importante période Covid, les deux entités ont consulté les Pôles pour prendre la mesure des besoins du public et y apporter des réponses.

Enjeux et perspectives

Pour la ligne d'écoute

Dans l'avenir, les conditions de travail devraient se normaliser, cela rendrait alors possible l'organisation de journées d'études réunissant l'ensemble des écoutant.e.s pour échanger notamment sur les spécificités de leur pratique et de leur clinique.

Le défi pour la ligne d'écoute est d'évoluer par étapes vers une prise en charge professionnelle à 100% à savoir 7j/7 et 24h/24. Cela nécessitera bien entendu des moyens supplémentaires et une organisation adaptée du travail.

Enfin, le soutien des pouvoirs publics devrait permettre de pouvoir négocier sans trop de conséquences la réforme des points APE qui impacte fortement le service.

Pour les formations

Plus que jamais, il apparaît que l'ensemble des secteurs professionnels prend conscience du besoin de se former sur la thématique des violences conjugales. C'est une avancée importante qui a pour conséquence une augmentation des demandes de formations adressées aux Pôles de Ressources. Pour l'année 2022, La Région wallonne a entendu les besoins supplémentaires et décidé d'augmenter la capacité d'offre de formations de 30%. Afin de répondre aux nombreuses sollicitations, une formation de formateurs.trices sera organisée en 2022 afin de renforcer le pool intersectoriel.

ÉDUCATION PERMANENTE

Le département Education Permanente du CVFE est l'héritier de la philosophie première du Collectif : mener une action politique pour une prise en compte de la problématique à un niveau sociétal.

« Créer des refuges ne va pas résoudre le problème » disait-on lors de la conférence de presse organisée à l'occasion de la création du Refuge le 20 mars 1979.

Par le biais de publications, par l'encouragement à la recherche scientifique mais également en portant la problématique dans le débat public, le CVFE a depuis toujours porté cet enjeu politique.

Quelques chiffres

- SUR LE DÉPARTEMENT -

25%

DES PARTICIPANTES AUX ACTIVITÉS RÉGULIÈRES
NOUS ONT REJOINT POUR LA 1ÈRE FOIS

HEURES D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE
PRÉVENTION

665

05

ANALYSES ET 03 ETUDES ONT ÉTÉ PUBLIÉES

ÉVÈNEMENTS À DESTINATION D'UN LARGE PUBLIC
DONT 1 FESTIVAL SUR 4 JOURS

13

02

« MIDI-DÉBATS » DE RÉFLEXION EN INTERNE

Bienvenue en Utopie !

Ce département s'inscrit dans la philosophie et les actions de l'éducation populaire : celle de l'émancipation par et avec les personnes concernées, de la conquête et de la défense de leurs droits - en particulier ceux des femmes, des groupes minorisés et des exclus de la société ultralibérale - dans une perspective politique de transformation de la société.

Avec pour finalité une société plus égalitaire, plus juste pour toutes et tous : un monde sans dominations et sans violences... Une utopie ?

" Il n'y a pas de grande réalisation qui n'ait été d'abord utopie ».

- Anonyme

L'utopie du Collectif contre les violences familiales et l'exclusion ne repose pas sur la providence. L'association prône au contraire une démarche active s'appuyant sur des moyens humains, le sens du débat et de l'action. Dans une époque où l'expression des haines est de plus en plus décomplexée, elle se veut un rempart contre les conservatismes et les extrémismes, qui portent toujours leurs lots de projets de retour en arrière pour les femmes...

Les missions politiques du département Education Permanente s'appuient largement sur l'expression culturelle et artistique. En 2021 les supports d'expression et d'autoformation déterminés et utilisés avec les publics pour communiquer vers la société civile et le monde politique ont été l'écriture, le slam, la photographie et la vidéo, le podcast, le collage, le body painting, le chant choral, une « installation »...

En 2021, les autorités ont continué à poser des choix politiques de gestion de la crise sanitaire qui ont restreint largement les activités de la Culture. Jusque dans le courant du mois de mars et parfois jusqu'à fin mai, certains projets ont dû se poursuivre en distanciel ou en extérieur (port du masque et moufles obligatoires). Tout au long de l'année, des événements ont été déprogrammés ou adaptés. Ce secteur, éternelle variable d'ajustement, représente des lieux de socialisation, des lieux où l'on rêve et réfléchit, où l'on revendique...

Tout cela a envoyé dès le début de l'année un signal auquel l'éducation permanente du CVFE a répondu à travers son soutien et sa participation à « Still standing for Culture » ainsi qu'en rejoignant la plateforme « Solidarité Culture Liège », amenant les équipes à faire preuve de créativité pour rendre possibles des rencontres et des actions collectives, dans le respect de la sécurité de chacun.e.

A travers les projets d'éducation permanente, la liberté, l'égalité et la solidarité

ne sont plus des utopies, mais un art de vivre... et de lutter !

Des missions de transformation sociale

L'éducation permanente soutient et porte au dehors les revendications des publics de l'association, regroupées dans 3 thématiques :

- La lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales
- La promotion de l'égalité de genre
- La lutte contre les exclusions socio-économiques et culturelles

Des moyens structurels... et d'autres à trouver

Le département bénéficie de 2 axes de reconnaissance au sein du décret-mission de la Fédération Wallonie Bruxelles–Direction de la Culture, dans le cadre de son agrément. Celui-ci a été renouvelé pour la période 2021 à 2027 sur base de l'évaluation positive des activités de l'éducation permanente, prolongeant la période habituelle de deux années pour prendre en compte les limitations engendrées par les normes sanitaires.

Deux projets - l'organisation d'un festival et l'impression d'un outil pédagogique - ont pu être réalisés de manière ambitieuse grâce à des subventions obtenues respectivement auprès de la FWB-Direction des droits des femmes et de la Région Wallonne-Egalité des chances, permettant de répondre à des besoins en ressources humaines spécifiques.

Des collaborations et les partenariats

Les actions du Collectif se développent aux côtés de celles des grands mouvements de femmes : au sein de plateformes avec un rayonnement provincial comme «Collectives et Ardentes », ou fédéral avec «Mirabal Belgium», où le CVFE unit ses forces à celles des dizaines d'associations et des milliers de militant·es pour faire avancer les droits des femmes. Des partenariats qui se sont déployés régulièrement à l'échelle locale avec la Coordination générale du quartier St Léonard, les FPS, Vie féminine, le CAL, les plannings familiaux « Louise Michel » et « Infor-Femmes », le service de proximité de la Ville de Liège, la bibliothèque de St Léonard, ainsi que d'autres services de manière plus ponctuelle.

De la visibilité pour les enjeux et l'expertise du CVFE

L'éducation permanente effectue une « veille médiatique » propre à rendre l'association réactive en matière de projets ou d'avis. Elle emprunte de nombreux canaux de communication : outre le site du CVFE qui héberge ses analyses et ses études et plusieurs groupes Facebook, le département diffuse ses constats et formule des revendications à travers :

- De la « consultance » : pour l'« Equality Law Clinic » (ULB), dans le cadre de la préparation d'un rapport sur l'évolution de la loi «transgenre».
- Des interviews : participation des équipes et des publics à une série d'interviews pour le magazine «Alter-échos », proposant un regard (auto)-critique sur l'évolution des masculinités, deux récits de parcours d'émancipation au CVFE et les grandes lignes du projet de sensibilisation aux violences entre partenaires du Collectif des jeunes du CVFE « Mi Via ». Une Interview de la formatrice en autodéfense pour le magazine « Imagine - Demain le monde ».
- Des communications : à l'occasion d'une conférence du 25 novembre organisée par les jeunes CDH « Rôle et limites des réseaux sociaux dans la dénonciation des violences faites aux femmes ».
- La mise en ligne sur son blog « (é)prises de paroles » de 12 articles .

Un département - 2 axes complémentaires

L'Axe 1 = participation, éducation et formations citoyennes

Son public est constitué de citoyennes et citoyens majeurs et volontaires. Il réunit, en fonction des programmes proposés, des jeunes militantes de 18 à 25 ans, des hommes qui cherchent à soutenir les combats féministes, des personnes migrantes- avec et sans papiers-, des femmes éloignées de l'emploi – et souvent de santé précaire en raison des impacts de violences de conjugales – des étudiant·es, des travailleur·euses pauvres et des personnes en formation.

Le travail citoyen se décline à travers 3 types d'activités, qui visent toutes à soutenir l'esprit critique et à faire émerger des réflexions et des revendications qui partent des personnes concernées en direction de la société civile et du monde politique.

L'organisation de 13 évènements à destination d'un large public

- En février et mars : « Extrêmes Actions » : une exposition rétrospective de l'expression des publics de l'éducation permanente du CVFE, suivie quelques semaines plus tard d'une scène slam, mettant en respiration les textes du recueil de 2020 « Se partager la foudre » (CVFE-FPS-CAL).
- 8 mars : co-organisation de la Cycloparade féministe à Liège : réalisation de slogans sur des drapeaux et itinéraires commentés à travers la ville pour découvrir des personnalités féminines invisibilisées par l'histoire et des lieux emblématiques.
- Du 6 au 9 Octobre : un festival « Résistances-Genre-Migrations » : 2 avant-

premières de documentaires réalisés avec le CVFE, mettant en lumière les capacités de résistances de femmes qui se sont installées en Belgique en pensant y vivre des relations de couple plus égalitaires, et qui ont fait face aux violences conjugales et institutionnelles avec courage et détermination. Les films «Fatima, Redwan et moi» de Bernadette St Remi, et «On reviendra au printemps» remonté par Cindy Pahaut, 2 courts-métrages de prévention réalisés au Maroc par une participante, une expo-photo « Le jour et la nuit », une conférence et des tables rondes pour partager l'expérience acquise à travers le projet de maillage associatif et citoyen «Quartier Libre de violences à St Léonard» (voir infra) avec le CREAHM.

- **11 octobre** : présentation avec le service SOFFT et la Province de Liège du documentaire d'Eva Mancuso «Vous n' imaginez pas tout ce que je suis capable de faire !», diffusion d'outils pédagogiques et réalisation d'un sondage humoristique par l'EP.
- **Novembre et décembre** : diverses contributions à l'exposition « Echos-Truquitudes de nos résistances » à la Cité Miroir, mettant en valeur les installations des dames migrantes des tables de conversation en français, des dames allocataires sociales en milieu rural de Sprimont et les militantes du Cycle Politique « Kafénéïa », vues par plusieurs centaines de personnes jusqu'en janvier 2022.

Et encore : une rencontre internationale « Femmes, territoires et luttes » avec la délégation féminine mexicaine zapatiste, un Café-Philo « Fous alliés ? » pour interroger en



mixité les attentes et les craintes des hommes qui soutiennent la cause des femmes, un rassemblement devant la gare des Guillemins et une manifestation à Bruxelles avec les publics et les collègues des différents départements à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes.

L'animation de groupes de travail autour de projets

Toute l'année, des activités hebdomadaires ou bi-mensuelles sont proposées à des publics volontaires.

Plusieurs se vivent dans une mixité au sens large : croisant des professionnel·le.s et des citoyen·nes, des hommes et femmes, des personnes qui vivent en Belgique depuis plus ou moins longtemps.

Le projet « Quartier Libre de violences à St Léonard » qui vise depuis 2019 à faire de ce quartier populaire un quartier « modèle » et à la pointe en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, s'est concrétisé avec 3 journées de formation gratuite au PDC (Processus de Domination Conjugale) en contexte migratoire, pour 11 professionnel·les et bénévoles, et une campagne de sensibilisation renseignant une vingtaine de points d'information et d'écoute dans le quartier où rencontrer les personnes ainsi formées.

Le projet « Corps Politiques » visant dans un premier opus à sensibiliser la société à la discrimination envers les personnes grosses, dont les femmes qui subissent particulièrement les diktats de l'apparence. Le groupe a réalisé une expo-photo qui sera diffusée en 2022, ainsi qu'une brochure de textes « Pour qui sonne le gras ».

« On ne veut plus s'excuser d'exister ou devoir sans cesse justifier notre poids... »

« Des photos à plusieurs pour une même lutte, pour dire 'Nous sommes' »

« Rien que le terme perdre du poids ... J'aime pas : on est PAS des perdantes ! »

« On veut se faire entendre et déranger, aller plus loin que les photos... on n'est qu'au début et il y a encore beaucoup de travail »

Un « Cycle Politique » qui a notamment ouvert des publics populaires et un large public à la compréhension des enjeux d'une utopie : la « justice transformatrice », et des alternatives à l'emprisonnement en matière de violences faites aux femmes, en collaboration avec l'asbl Praxis qui responsabilise les auteurs de violences. Il a permis de mesurer les impacts durables des violences secondaires : même après des années, il reste difficile

pour de nombreuses femmes qui n'ont pas été reconnues comme victimes de violences par la justice d'envisager le bien-fondé de ces alternatives.

La conduite de programmes d'éducation non-formelle

La majorité de ces activités régulières se pratique entre personnes concernées, pour permettre l'émergence d'une parole plus libre, qui est ensuite partagée et débattue à travers différents moyens de communication.

Les tables de conversation hebdomadaires pour femmes non-francophones avec la réalisation d'une capsule podcast animée grâce à des collages « La rage des femmes contre le Covid ». Elles y développent leur point de vue critique sur l'impact de la crise sanitaire sur leur quotidien de femmes et de mères.

Un programme estival gratuit sur juillet et août, de 87 heures, sur le thème « Réenchanter les luttes » a permis à plus de 45 participantes de découvrir des thématiques, des mobilisations et des modes d'actions en lien avec les enjeux actuels, proposant notamment 8 ciné-débats, dont deux en présence des réalisatrices. Il a débouché sur un comité de rédaction composé d'une dizaine de participantes curieuses et impertinentes, désireuses de se lancer dans le fanzine : un type de brochure accessible et illustrée « maison ». Le premier a porté sur l'espace public sous l'angle du genre : la mobilité et la sécurité des femmes à vélo, la vidéo-surveillance - qui inquiète parfois plus qu'elle ne rassure - et la portée des slogans diffusés via le collage urbain et les tags.

Le « Café des parents » a soutenu tant bien



que mal entre début mars et fin juin, malgré l'absence de locaux adaptés, une dizaine de parents et une quinzaine d'enfants, dont une moitié de mères qui font face à des violences post-conjugales. Une charge parentale aggravée par des naissances rapprochées ou des enfants porteurs de handicaps. Le dispositif leur a permis de souffler grâce à la prise en charge par une puéricultrice, pendant qu'elles retissaient des liens sociaux, dans un endroit sans jugement où partager leurs inquiétudes, mais aussi leurs espoirs en matière d'avenir.

Le projet « Inform'elles » avec des dames allocataires sociales sur le thème de leur dignité. Malgré une reprise tardive en présentiel, 2021 a permis la finalisation de leur projet de jeu pédagogique « Vis ma vie de femme », qui invite à imaginer des mesures sociales et des formules relationnelles plus équitables pour les femmes dans les domaines de la parentalité, des tâches ménagères, de la sexualité, de l'emploi et du temps libre. Il sera diffusé à 350 exemplaires en 2022. L'année signe aussi la fin de la collaboration avec le CPAS de Sprimont : après 5 ans de présence dans cette commune rurale, la dernière année a amené le constat des limites d'une collaboration avec un organisme qui se trouve au croisement de l'aide et du contrôle social.

Une chorale féministe « Les Frangines », a réuni à partir de septembre, une douzaine de femmes enthousiastes à l'idée de découvrir et de répéter des chants de luttes et des textes du répertoire féministe, de partir en « goguette », c'est-à-dire de ré-écrire des paroles de chansons pour y faire passer leurs messages et « ambiancer » des manifestations.

L'équipe d'animation a répondu également à des demandes de sensibilisation pour mettre des mots sur les violences entre partenaires dans des écoles secondaires et en accompagnant des jeunes filles de l'AMO- CIAJ de Seraing, en partenariat avec Vie Féminine dans le projet « Dégrafe ton corps sage » (harcèlement sexuel). Ces actions se sont déroulées sur 11 séances de 3h en moyenne.

La diversité des projets a permis de toucher en 2021 de manière régulière ou plus ponctuelle au moins 304 personnes de toute la province – citoyen·nes et professionnel·les, un groupe de 11 participantes très investies constitue depuis 2018 une assemblée des membres consultée dans la conduite des projets, 25% de nouvelles participantes, dont une dizaine d'hommes et plusieurs milliers de personnes touchées à travers les événements, manifestations, interviews et prises de parole.

Axe 3 = Publication et recherches

Problématiser, analyser, étudier...

mais surtout partager, pour faire œuvre utile

Ce service s'inspire des problématiques identifiées par l'association et les personnes concernées, pour produire des textes qui sont censés présenter le point de vue critique du CVFE, en s'appuyant sur son expertise de terrain spécifique et de longue date, et partager l'évolution de ses réflexions et de son positionnement.

Ce travail s'adresse à différents niveaux de lectorat très différents : la société civile, des professionnel·les, les cabinets en charges des matières qui font le quotidien de l'association. Il peut aussi s'adresser à des « corporations », comme le monde du travail ou les médias.

Les textes peuvent prendre la forme d'analyses (au moins 8.000 signes) ou d'études (60.000 signes). Tous les textes sont mis à disposition gratuitement sur le site du CVFE et sous forme de brochures. Ils donnent occasionnellement lieu à des débats internes et à des invitations externes pour en partager la teneur.

Une ligne éditoriale 2021 affectée par ce qui affecte la société

Les sujets se veulent en lien avec l'actualité et les enjeux d'un féminisme intersectionnel, c'est-à-dire qui prend en compte toutes les oppressions systémiques issues du besoin de domination dont l'humain peine à s'extraire. Loin d'encourager au communautarisme, cette ligne aspire à décroiser les luttes, à leur permettre de converger tout en pensant la complexité. Un défi en soi dans une société qui se polarise.

Plusieurs autres défis se sont présentés à l'axe 3 en 2021

- Faire face à une évolution des conditions de travail avec un télétravail devenu structurel, amenant selon les cas à de l'isolement ou au contraire à des difficultés à s'extraire de la charge familiale, et une déconnexion avec les collègues et les autres services - eux aussi très occupés à remplir leurs missions dans des conditions sanitaires qui se modifiaient constamment. Une dynamique de collaboration pourtant indispensable dans la mission de représenter le point de vue de l'association.
- Diversifier les formats : tout en maintenant le même cadre emploi, l'équipe a accueilli une nouvelle chargée d'écriture « incisive », permettant de proposer des analyses plus courtes portant sur l'actualité immédiate et potentiellement plus attractifs, pour répondre à une plainte socialement généralisée de « manque de temps » qui semble devenue virale.

- Elargir la diffusion : les publications en ligne du CVFE constituent le 2ème onglet le plus consulté sur le site. Restait à toucher aussi des personnes qui n'ont pas ce réflexe, parce qu'elles ne connaissent pas l'association, sont victimes d'une forme de fracture numérique ou ont simplement du goût pour l'objet papier. Ce qui fait des exemplaires « papier » une carte de visite pour le CVFE. Mission accomplie en collaboration avec la chargée de communication. L'amélioration de la forme, couplée à la saisie d'une série d'occasions offertes par les événements de l'axe 1 et de partenaires comme le prestigieux Festival « Voix de Femmes » ont permis à plus de 450 exemplaires papiers de prendre leur envol en 2021.

- **Liste des publications 2021**

- **« Le Jeu de la dame »**

Témoignage et analyse d'une joueuse d'échec, un milieu et un esprit encore largement imprégnés de culture misogyne.

- **« Violences conjugales : une expression incontournable ? »**

Comment les mots pour parler des violences masculines dans le couple influencent les représentations, et le réel ? Pourquoi nommer la responsabilité de la socialisation des garçons reste toujours un tabou.

- **« #Gracias Luna...Adios Abdou ? »**

Premier volet d'une réflexion sur cette affaire largement et tristement médiatisée autour de la rencontre d'un réfugié et d'une bénévole humanitaire, déchainant les commentaires tantôt racistes, tantôt sexistes, voire les deux.

- **« La presse retrouve Abdou. Dérives racistes d'une dénonciation du sexisme »**

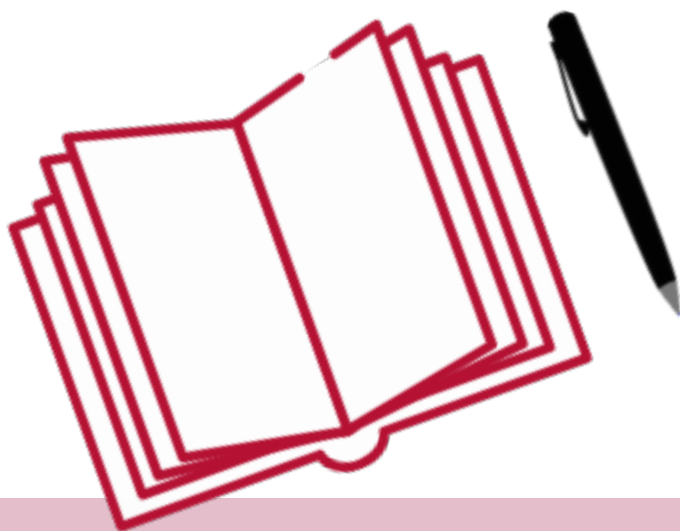
Quand le féminisme se fait au détriment d'autres luttes, comment rester en accord avec ses valeurs ?

- **« Le vieillissement dans le miroir des différences de genre »**

Première partie d'un dossier sur l'âgisme, explorant ici l'emprise médiatique, les normes et les assignations qui pèsent sur les femmes tout au long de leur vie, les faisant passer de la surexposition à l'invisibilité.

- **« Tou.tes grossophobes »**

Le texte invite à s'interroger sur le regard que chacun·e porte sur les personnes grasses, y compris les femmes grasses elles-mêmes à



travers l'intériorisation du jugement de la société.

- **« Traitement médiatique des violences. Les victimes de la traite ne sont-elles pas des femmes ? ».**

Une analyse découlant de l'indignation de l'association face à un article de presse et son illustration pour le moins ...racoleuse, sur des faits de prostitution de jeunes filles mineures.

- **« Implantation d'Alibaba à Liège. Quels emplois pour les femmes ? »**

Le miracle économique n'aura peut-être pas lieu, en tout cas pas pour tous et toutes...Une analyse qui a attiré l'attention du GRESEA et suscité une invitation à partager en 2022 le point de vue genré du CVFE sur les formes d'emploi liées à l'e-commerce, et une transition économique et écologique pensée aussi avec et pour les femmes.

- **« A quoi ça sert de dénoncer les violences sur les réseaux sociaux ? »**

Une évaluation des phénomènes dans la foulée de #meetoo et des recherches de l'axe 3 pour nourrir la communication de l'axe 1, qui illustre la cohésion entre les deux moteurs de l'éducation populaire au Collectif contre les violences familiales et l'exclusion.

Par ailleurs, pas moins de 3 études ont été mises en chantier courant 2021, qui seront publiées en 2022. Elles concernent respectivement la santé comme enjeu central des luttes sociales et féministes contemporaines, la désobéissance civile sous l'angle du genre et les liens pas si évidents entre travail social et éducation permanente.

A travers tous ces exemples, il s'agit toujours de lutter contre la banalisation des violences et des oppressions systémiques, qui encouragent l'impunité chez les auteurs et entravent l'accès des femmes à leurs droits.

Des utopies qui deviennent peu à peu réalité, à force de ténacité.

En 2021, l'article « #Paie ton taxi » publié sur le blog à partir de témoignages de harcèlement sexuel a trouvé un écho auprès de la commission de rédaction du Plan d'Action National contre les violences faites aux femmes, qui a ajouté ce point de vigilance à son agenda « espace public ».

Une collaboratrice a également déposé au nom du CVFE une plainte auprès du Conseil Déontologique du Journalisme pour alerter sur le traitement de la prostitution des jeunes filles mineur·es. Une réaction en vue d'améliorer le traitement journalistique, qui doit demeurer libre, mais également se montrer responsable dans la mesure où il influence l'opinion publique et contribue au maintien des préjugés et des violences.

#Paie ton taxi



📅 mars 25, 2021 📍 (è)Prises de chou

« Je suis à la recherche de témoignages de harcèlement sexuel dans les TAXIS sur Liège. S'il y a un endroit sur terre où on peut être sûres d'avoir la paix, ça m'intéresse aussi ! ».

- Capture d'écran de l'article disponible sur le blog éprise de paroles

Enjeux et perspectives

La crise sanitaire a exacerbé des injustices et des enjeux sociaux qui étaient déjà bien présents.

Les transformations nécessaires dans les relations humaines doivent être pensées en parallèle avec une transition « politique » : économique, écologique, énergétique,... qui mobilise les intelligences collectives et le cœur.

- Après de nombreux reports dus au contexte Covid, 2022 sera enfin l'année du chantier qui permettra d'accueillir des événements culturels et poli-

tiques et les publics dans les meilleures conditions (PMR, développement durable, convivialité), et offrira enfin en 2023 au CVFE l'opportunité de devenir une référence en matière de documentation, de ressources et d'archives féministes, pour valoriser ses bientôt 45 ans d'expertise.

- La diffusion des réflexions des publics et des équipes mérite d'être élargie, pour toucher encore davantage de personnes. Le blog sera notamment adapté à cet effet et un groupe de travail transversal (EP, Communication et SOFFT) développera à cet effet une stratégie à partir de janvier 2022.
- Les publics précaires - et parfois même les équipes - sont préoccupés et épuisés. La remobilisation est encore timide. La motivation doit être trouvée dans la capacité à faire face ensemble à ce tournant, où la démocratie et les initiatives citoyennes permettent encore de peser sur des choix qui influenceront sur l'avenir. A cet égard, la jeunesse militante envoie heureusement bien des signaux d'espoir !

SERVICE D'ORIENTATION ET DE FORMATION POUR FEMMES À LA RECHERCHE D'UN TRAVAIL (SOFFT)

Si le département SOFFT est né dans les années 90, le CVFE a toujours mesuré l'importance de l'indépendance financière des femmes et de leur accès à la formation professionnelle.

Le département de formation SOFFT est reconnu en tant que Centre d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP) par la Wallonie et le Forem.

SOFFT vise l'émancipation de ses publics via des formations en orientation professionnelle, en Français Langue Etrangère, en confiance en soi et en numérique. Le public de SOFFT est très majoritairement composé de femmes adultes peu qualifiées et précarisées.

Quelques chiffres

- SUR LE DÉPARTEMENT -

84

PARTICIPANTES AUX 5 FILIÈRES DE FORMATION

HEURES DE FORMATION

34 425

24%

DES HEURES DE FORMATION DISPENSÉES À DISTANCE

« Il n'existe rien de constant si ce n'est le changement »
Bouddha

2021 l' a prouvé une fois de plus ! Pour le département SOFFT, comme pour l'ensemble de la société, ce changement s'est avéré polymorphe: des contraintes sanitaires fluctuantes, un public qui se diversifie de plus en plus, des services publics absents, ... mais aussi le départ à la pension de l'ancienne directrice Myriam Fatzaun et l'arrivée de Marie-France Brundseaux, la nouvelle responsable.

L'équipe a dû s'adapter et se réajuster en permanence ! Garder le cap n'a pas été facile, mais le défi a été relevé !

En 2021, les formations sont restées identiques à celles menées l'année précédente :

5 filières organisées dans le cadre de l'agrément CISP

- S'orienter, du bilan au projet (« OP »)
- Explorer l'informatique et construire un projet (« Explore »)
- Reprendre confiance en soi et oser le changement (« LEA »)
- Français langue étrangère pour débutant·es (« FLE » - seule formation mixte)
- Nouveau départ (organisé au sein de la maison d'accueil)

2 formations organisées dans le cadre de projets

- Soutien individuel et court pour des femmes en recherche d'un métier (« AI »)
- Initiation aux technologies de l'information et de la communication (« PMTIC »)

SOFFT a également offert un **accompagnement social aux personnes migrantes** via des permanences sociales ILI (Initiatives Locales d'Intégration). SOFFT a maintenu un lien de collaboration avec ALEAP (fédération des employeurs du secteur CISP), avec CALIF (Coordination d'Associations Liégeoises d'Insertion et de Formation), la Plateforme CISP de Liège, le FOREM et le CPAS de Liège dans le cadre des formations PMTIC.

Contre vents et marées, restons groupé.e.s

Apprendre à surfer sur les vagues

Après le choc de 2020 et ses confinements, chacun·e regardait avec espoir l'année nouvelle, mais force est de constater que malgré de nettes avancées, elle ne fut pas beaucoup plus clémente.

Les vagues de contamination successives ont charrié avec elles différentes mesures qui sont à chaque fois venues bousculer nos pratiques. Si en 2020, l'équipe avait eu à démontrer toute sa créativité pour faire face aux contraintes, en 2021, elle a appris à surfer sur les vagues !

La communication avec les pouvoirs subsidiaires ne s'étant pas améliorée, l'équipe a été plongée nombreuses fois dans la confusion face aux changements perpétuels et aux paradoxes, comme celui de répondre à la demande d'assurer l'accueil de groupes complets tout en maintenant les distanciations sociales et donc, le nombre maximal de participant·e·s par salle de formation !

L'impact pédagogique de ces changements à répétition a nécessité de faire appel à la créativité et à l'adaptabilité de l'équipe, qui a tenu le cap.

C'est avec une grande agilité qu'elle a ainsi réorganisé les programmes et activités en fonction de la réalité du moment, le tout dans l'objectif d'assurer la continuité de ses services et du lien avec les participant·e·s.

La formation à distance, entre épreuve et opportunité

Vu les mesures, il a été obligatoire pour l'équipe d'organiser une partie de ses ateliers à distance, de façon hybride.

Témoignage de Mariam

Mariam a quitté le Burkina pour épouser un homme qui résidait déjà en Italie.

« On appelle ça un mariage Eldorado », mais ce ne fut pas un mariage parfait. De ce mariage sont nés 2 enfants.

La situation était critique et violente. Menacée de mort, elle décide de venir vivre en Belgique.

Sur sa route, elle rencontre heureusement beaucoup de belles personnes. Ce que Mariam découvre c'est de prendre soin d'elle. Elle découvre qu'elle peut aller au-delà de ce qu'elle avait imaginé.

C'est le Forem qui l'oriente à SOFFT pour faire la formation Explore. Au départ, Mariam rêve de devenir secrétaire. Elle n'a jamais suivi de formation et se retrouve pour la 1ère fois dans un groupe. Elle sait qu'elle ne maîtrise pas le français mais va prendre assez vite confiance en ses capacités. « Ma tonalité n'était pas aussi exacte que celle des vrais belges » confie-t-elle.

40 ordinateurs portables, obtenus en 2020 par la mesure wallonne "Coup de pouce digital", ont pu être prêtés aux participant·e·s durant leurs formations.

Certaines formations se prêtent davantage au distanciel que d'autres, mais globalement, l'équipe s'y est adaptée, tout en restant dans une certaine insatisfaction. La méthodologie de SOFFT est en effet adaptée au présentiel et la mise en place de formations hybrides est énergivore et complique les rythmes de formation et le suivi d'un programme. La pédagogie a donc dû être revue pour correspondre à ce cadre formatif contraignant.

Du côté des participantes, la demande était aussi d'éviter le plus possible les formations à distance. Malgré certaines craintes liées au retour en présentiel, le besoin de ne pas se retrouver isolée chez soi primait sur la peur de la contamination, ce qui démontre de l'isolement et de l'insécurité, pour certaines participantes, de rester à leur propre domicile.

SOFFT est souvent vu par les participantes comme un cadre sécurisant, de qualité, bienveillant, qui permet de « se dire » en toute liberté. Notre public a besoin de liens sociaux et ce encore davantage en période de crise. Face à ce besoin, l'équipe a fait en sorte d'éviter d'accentuer l'exclusion sociale et le repli sur soi par la peur du monde et des autres.

Malgré toutes ces difficultés, le bon côté des choses de ce travail à distance est qu'il a permis d'outiller et d'autonomiser le public à l'utilisation du PC et des logiciels de vidéoconférence. Dans le cadre d'une société en transformation, la crise a finalement amené cette opportunité avec elle. Si le distanciel est un outil et non pas un moyen, l'utilisation des vidéoconférences avec des personnes rencontrant des soucis de garde d'enfant ou de mobilité (grèves, aménagement envers les personnes en situation de handicap, ...) pourrait maintenant s'envisager avec plus de sérénité.

Un retour au présentiel plus qu'apprécié

Les formations ont démarré plus tard que prévu, en mars 2021, en raison des contraintes liées aux mesures sanitaires de début 2021, mais aussi du manque de candidates aux formations.

En temps normal, de nombreux partenaires orientent des candidat·e·s vers nos formations. Nous avons vu, en 2021, une diminution drastique du nombre de personnes invitées à se présenter à nos séances d'informations. Cette difficulté dans le recrutement des participantes, ainsi que la nécessité de respecter les règles sanitaires ont eu comme conséquence la constitution de plus petits groupes de formation (environ 6 ou 7 participantes contre 10-12 en général).

La dynamique est différente en petit groupe et permet davantage de proximité. L'auto-gestion s'en voit facilitée tout comme la gestion des conflits. La proximité avec les formatrices s'est révélée positive. Le suivi individuel a été positivement impacté par cette proximité. La solidarité entre participantes s'est également rapidement développée, sous forme d'entraide mais aussi de marques d'empathie, ce qui fait office de paradoxe par rapport à la division sociétale qui a pu être observée en 2021.

En mai 2021, un retour en présentiel total a été possible, ce qui a constitué un grand soulagement pour l'équipe comme pour les participant·e·s. Le travail en présentiel a pu continuer durant la cinquième vague de contamination, moyennant certains aménagements.

Le maintien des règles de sécurité préconisées par les autorités, l'acquisition de détecteurs de CO2 et la présence d'un système d'aération dans les salles de formation ont permis de travailler le plus sereinement possible.

Malgré tout, porter le masque toute la journée ne s'est pas avéré simple, surtout dans le groupe d'apprentissage du français où cela ne facilite pas la prononciation et la compréhension !

Par contre, des activités extérieures ont dû être annulées, au détriment du regard sur le monde extérieur que SOFFT souhaite apporter aux participant·e·s. Certaines animations ont tout de même pu être menées dans les locaux de SOFFT.

Cela a été l'opportunité pour l'équipe d'avoir une vue plus directe sur leur contenu et d'échanger davantage avec les intervenant·e·s. L'instauration du CST dans les lieux culturels et autres à l'automne 2021 a encore complexifié les déplacements en extérieur.

Témoignage de Mariam

Avec la formation Explore, Mariam retrouve une certaine confiance en elle. Elle acquiert de nouvelles compétences en informatique et trouve son orientation professionnelle. Elle redécouvre des capacités qu'elle ne soupçonnait pas ou qu'elle pensait avoir perdues.

Elle apprend comment postuler en Belgique, fait un CV et devient une «pro de l'entretien d'embauche». Mariam va décrocher un emploi! «Après mon orientation, je me retrouve dans un vrai emploi où je touche un vrai salaire. Je ne suis plus au CPAS ! ».

Mariam ne gagne pas beaucoup plus d'argent, mais elle a maintenant un statut, elle travaille! C'est une fierté pour elle de ne plus dépendre de quelqu'un.

Nombreuses activités externes ont été annulées.

En outre, les enquêtes-métiers et stages habituellement organisés par certaines filières n'ont pas toujours pu être organisés en raison d'une certaine friabilité des entreprises à accueillir du public, car en télétravail et/ou suivant des mesures sanitaires strictes. Ceci constitue une perte pour les participant·e·s dont le besoin est de se confronter au marché de l'emploi.

Face à l'isolement, maintenir le lien

La crise sanitaire a non seulement provoqué un isolement personnel d'un public déjà fragilisé, mais a largement contribué à sa perte de contact avec les institutions, rendues moins accessibles, voire totalement injoignables par moments.

Les démarches administratives n'ont pas attendu la crise pour être compliquées, mais la situation n'a jamais été aussi précaire en la matière. Au manque d'écoute et parfois aux violences institutionnelles envers les femmes précarisées, sont venues s'ajouter les difficultés de contact avec les services supposés les accompagner.

L'accès à maints services publics et sociaux, syndicats, mutualités, n'a eu de cesse de se complexifier, ce qui a parfois conduit à l'aggravation de problématiques sociales dont le traitement s'est révélé de plus en plus énergivore et chronophage. La numérisation rapide de ces services a accentué la précarité numérique d'un public qui n'y était pas prêt.

Face à toutes ces contraintes, SOFFT s'est voulu comme une bulle d'oxygène pour les participant·e·s et le maintien du lien et de leur accompagnement est apparu comme essentiel à une équipe prouvant chaque jour son engagement social.

Un public en crise(s)

Si le public de SOFFT a toujours été précarisé sur de nombreux aspects, il n'a de cesse d'évoluer au gré des mouvements du marché de l'emploi, au rythme des crises et de l'avancée des politiques d'activation.

La crise du Covid-19 et celle du logement, renforcée par les inondations de juillet 2021, ou encore l'impact de la réforme de la réglementation sur l'incapacité de travail peuvent expliquer les situations traversées par les participant·e·s de SOFFT en 2021.

Plusieurs d'entre elles ont vécu des violences conjugales, amplifiées par la proximité avec leur partenaire durant les différents confinements et dans le

cadre du télétravail. Jamais autant qu'en 2021, les participantes n'ont demandé à rencontrer une assistante sociale en raison de violences conjugales. L'équipe de SOFFT a ainsi collaboré avec le département Accueil et Hébergement à maintes reprises, dans l'intérêt des participant·e·s.

Par ailleurs, des femmes qualifiées, mais touchées par le chômage, ont fréquenté nos salles de formation, tout comme des femmes victimes de la traite des êtres humains, orientées par des services spécialisés. SOFFT a accompagné et formé un public mixte touché par des problématiques en lien avec la santé (santé physique, mentale, handicaps, assuétudes) et remis en parcours d'intégration par les mutualités suite à la réforme de la réglementation sur l'incapacité de travail.

Enfin, l'équipe a continué de former un public migrant au Français Langue Etrangère, ce qui va de pair avec des problématiques spécifiques comme les violences conjugales envers les femmes migrantes, les difficultés de compréhension du fonctionnement administratif belge, le tout dans un cadre peu favorable à la communication directe et donc à la possibilité de se faire comprendre et de comprendre l'autre.

Les situations de fragilité et de précarité des participant·e·s ont donc fait l'objet d'encre plus d'attention des formateur·trices tout au long de l'année 2021, avec une difficulté presque insurmontable : l'isolement de l'équipe face aux partenaires habituels, la difficulté à trouver des solutions et donc un sentiment d'impuissance grandissant. Malgré tout, des accompagnements sociaux ont été menés et des situations qui semblaient a priori inextricables ont pu se stabiliser.



Les permanences sociales de première ligne sont un des outils mis en place par SOFFT, entre autres, pour éviter tout décrochage des participant·e·s pour des raisons liées à des problématiques sociales.

Le travail psychosocial mené par SOFFT est essentiel. Les violences conjugales, comme les difficultés sociales, constituent un obstacle à l'emploi. Le public, fragilisé, a pu bénéficier de toute l'attention d'une équipe convaincue de l'intérêt d'un accompagnement holistique, militante et engagée en faveur des femmes dans la société.

Gérer les absences

Au fil de l'année, et surtout à la fin de celle-ci, les périodes d'absences se sont succédé aussi bien dans l'équipe que parmi les participant·e·s. L'équipe administrative s'est adaptée à la situation et a soutenu l'équipe de son mieux, malgré le défi qu'ont représenté les formations à distance et les absences répétées pour raison de classes, écoles ou crèches fermées, de maladie, de quarantaine, d'isolement obligatoire ou de force majeure.

Une fois de plus, les rôles genrés traditionnels se sont rappelés à l'équipe : les milieux d'accueil de l'enfance et les écoles n'ont eu de cesse d'interpeller les mères et de leur demander de reprendre leur enfant au moindre éternuement. La charge administrative s'est ainsi considérablement accrue pendant toute cette année.

Certaines filières ont mis l'accent sur le maintien du lien avec les femmes en quarantaine, dont certaines ont dû s'absenter parfois durant un mois. La gestion des absences a été incluse dans la pédagogie, ce qui a permis une meilleure réintégration des participant·es concerné·es par ces situations.

SOFFT, un CISP singulier et plein de sens à la fois

SOFFT mène un projet singulier par rapport à d'autres CISP, celui de permettre à des femmes et des personnes migrantes en situation de précarité de s'émaniper par l'ouverture aux autres. Cette année, l'équipe a démontré toute son expérience et toutes ses capacités de communication et d'adaptabilité.

SOFFT met l'accent sur l'accompagnement psychosocial des participant·es, dans le respect de leurs spécificités. SOFFT résiste au déterminisme social vécu par de nombreux·euses participant·es rencontrant des problématiques de santé physique ou mentale ou présentant une altération de leurs capacités de raisonnement. SOFFT accueille entre autres un public de femmes migrantes et précaires, souvent d'origine africaine, presque constamment orientées par

différentes institutions vers les métiers du care (technicienne de surface, aide-soignante), sans qu'elles n'y trouvent un intérêt.

En 2021, une participante à la filière orientation professionnelle, qui avait vécu ce type de situation, a par exemple pu entamer un parcours formatif visant un emploi dans les TIC, software et hardware. Ce faisant, SOFFT participe à la déconstruction des stéréotypes. Le féminisme intersectionnel est ainsi transversal à toutes ses formations.

Une année de transition dans l'encadrement

Le 21 octobre 2021 marquait le départ à la pension de Myriam Fatzaun, Directrice de SOFFT depuis ses débuts dans les années 90. Dès l'été, celle qui a été amenée à endosser la fonction de responsable du Département, Marie-France Brundseaux, prenait ses marques au sein de l'équipe.

Grâce aux journées au vert mises en œuvre dès son arrivée, Marie-France et l'équipe ont appris à se découvrir et ont entamé un travail collectif dynamique avec en ligne de mire le renouvellement de l'agrément CISP en 2022.

Signalons également l'arrivée d'une nouvelle formatrice en français langue étrangère.

Enjeux et perspectives

De nombreux enjeux se profilent en 2022 pour SOFFT.

- Au niveau de la transversalité du CVFE, plusieurs membres de l'équipe ont participé aux réflexions sur la mise en place d'un Plan Stratégique. Certaines ont été désignées ambassadrices lors d'une des der-

Témoignage de Mariam

Elle reprend le contrôle sur sa vie. Mariam donne ainsi à ses enfants l'image d'une battante. « Mes enfants sont fiers de moi, l'institutrice et mes amis aussi ». Avec son temps plein, elle peut maintenant aller dans les magasins et ne connaît plus ce sentiment de gêne. Elle se sent respectée et utile. « Explore c'est vraiment de l'espoir. Ça donne envie ».

Son emploi n'est pas facile. Mariam travaille dans la logistique. Elle fait les pauses et travaille dans le froid. Malgré tout, elle s'y sent à l'aise. Elle est polyvalente. Elle connaît toutes les procédures. Elle est maintenant capable de passer sur tous les postes de la chaîne et son français ne lui pose pas de problème pour communiquer. Elle charge. Elle décharge. Elle scanne et dessert ainsi une dizaine de pays dans le monde.

C'est un métier assez physique où les femmes ne restent pas longtemps.

« Je n'aurais jamais imaginé être capable de faire tout ça! »

nières phases du processus. Autant d'occasions d'échanger avec les collègues des autres départements et de mieux se connaître. Petit à petit, le sentiment d'appartenance au CVFE reprend des couleurs et les conditions pour de nouvelles collaborations se mettent progressivement en place.

- Au niveau plus spécifique de SOFFT, un des principaux enjeux de 2022 est le renouvellement de l'agrément du CISP, qui engage le service pour 6 années. Cette demande de renouvellement constitue également une belle opportunité de requestionner les pratiques pédagogiques. C'est ainsi que 2 thématiques nouvelles ont émergé des réflexions et seront intégrées au projet pédagogique de SOFFT. Il s'agit d'une part de la place du numérique dans les formations. Les confinements successifs ont imposé l'utilisation du digital, pour se former, mais aussi pour communiquer et exister dans cette société en évolution. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour nos participant·e·s. Être autonome dans l'utilisation d'applications comme ItsMe, le Covid Safe Ticket, l'espace personnel du FOREM, ... devient une nécessité absolue.
- D'autre part, comme en atteste la violence des inondations vécues à Liège en juillet 2021, il n'est plus possible de faire l'impasse sur une prise de conscience des enjeux environnementaux. L'inscription d'une attention à la transition écologique dans le projet pédagogique de SOFFT marquera un tournant dans la mise en œuvre d'actions pédagogiques qui y sont liées. Par ailleurs, l'agrément PMTIC viendra lui aussi à échéance en 2022. Une nouvelle mouture du dispositif est en gestation. Il semble se rapprocher de plus en plus des contraintes et exigences des CISP. Affaire à suivre donc !
- Parmi les nouveautés de 2022, le nouveau projet du FOREM pour l'accompagnement individuel s'orientera désormais vers un public beaucoup plus proche de l'emploi, amené à se confronter au marché du travail. Voilà un public différent pour lequel SOFFT devra adapter ses méthodologies dans les prochaines semaines.
- Et pour terminer, un des enjeux déterminants du service reste la mobilisation du public cible. Comme cela a été expliqué, la précarisation grandissante de nos publics rend l'action aussi compliquée qu'indispensable ! Les demandeuses d'emploi sont dans des situations sociales tellement complexes qu'il devient difficile de les accrocher dans les formations. Les relations avec les institutions s'étant délitées avec le Covid, les recrutements sont d'autant plus laborieux. Cependant, la nouvelle énergie insufflée dans l'équipe par la fin du Covid, le réinvestissement pédagogique dans le renouvellement de l'agrément et la dynamique avec la nouvelle responsable donnent des perspectives positives à une équipe complètement remobilisée dans son action !

SORTIES POSITIVES DES STAGIAIRES EN 2021

Les formations CISP à SOFFT ont été suivies par une autre formation ou emploi.

44%

LEA

33%

Nouveau départ

42%

FLE

44%

Orientation
professionnelle

60%

Explore

Témoignage de Mariam

L'ambiance est bonne et Mariam apprécie de travailler avec les hommes. « Il y a moins de bla bla, on travaille plus vite ». Elle remarque pourtant qu'elle souffre de discrimination liée à son diplôme ainsi que de racisme, mais c'est difficile à prouver. Elle a le sentiment qu'elle doit en faire plus que les autres. Elle pense qu'elle n'aura jamais de CDI.

Mariam habite toujours dans son appartement « trop petit », comme elle dit. Elle garde l'espoir de déménager. D'acheter sa propre maison et peut-être, un jour, d'obtenir la nationalité belge.

La vie de Mariam a changé. Elle a dû revoir toute son organisation avec ses enfants. Elle les voit peu. Souvent, quand elle est au travail, elle s'inquiète. « Je colle des petits mots partout dans l'appartement ».

Il reste peu de temps à Mariam pour rêver à sa vie d'après, mais elle peut d'ores déjà envisager de retourner au Burkina et ainsi revoir sa fille.

Propos recueillis par Elsa LEONARDI

SERVICES TRANSVERSAUX

Afin de permettre à l'ensemble des départements de fonctionner et de garantir la bonne gestion des ressources (humaines, financières, infrastructures, ...), le CVFE dispose d'un service administratif et financier ainsi que des supports transversaux pour mener à bien ses missions.

- **LE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**
- **LES RELATIONS EXTERNES**
- **LE SUPPORT INFORMATIQUE**
- **LE SUPPORT COMMUNICATION**

Service administratif et financier (SAF)

Le SAF constitue un appui transversal à l'ensemble du CVFE puisqu'il gère les subsides, la comptabilité et la paie du personnel mais également les ressources humaines et les questions de prévention et de sécurité au travail.

L'équipe du SAF est une équipe administrative pluridisciplinaire. Elle est composée de 6 personnes qui prennent en charge l'ensemble des tâches liées au respect des obligations administratives et financières de l'ASBL.

Pour y parvenir, l'équipe met au point une série de procédures internes afin de garantir le bon fonctionnement des dispositifs.

Le SAF supporte et permet le travail de l'ensemble des départements. Il est garant du respect des exigences légales telles que les déclarations annuelles, les suivis des locations ou encore le respect de la législation sociale. Il assure aussi le contact avec les fournisseurs.

Il gère les relations avec l'ensemble des pouvoirs subsidants (Région wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles, Europe, ONE, ...) en assurant le suivi et la justification des subventions (cela représente une trentaine de sources de subventionnement différentes chaque année) et en garantissant le respect des échéances et des critères liés aux différents agréments.

Il assure également le suivi des prestations du personnel (horaires, congés, maladies, ...) afin de réaliser la paie dans le respect de la législation. Le volume du personnel amène le SAF à gérer près de 80 dossiers individuels. Afin de faciliter le travail de l'équipe, des procédures communes (grilles de prestations, ...) ont été mises en place pour garantir le suivi nécessaire.

Parallèlement, le SAF gère les aspects transversaux liés aux ressources humaines : recrutements, accueil administratif des nouveaux travailleurs, politiques internes en matière de RH (formation, télétravail, réintégration, ...).

Le SAF réalise en outre la comptabilité de l'ensemble de l'association. Ce travail est particulièrement complexe au vu du fonctionnement de l'ASBL : nombreuses sources de subventionnement, facturation de services, dépenses décentralisées dans les départements, etc. Cette complexité nécessite un travail minutieux et la collaboration de chacun.e afin de garantir la bonne tenue de la comptabilité.

C'est également au sein du SAF que le service interne de prévention et de protection au travail est mis en place. Il est donc responsable de mettre en œuvre les aspects légaux liés à la prévention, l'hygiène et à la sécurité au travail.

Enfin, le SAF assure l'accueil du siège social de l'association et le secrétariat général (gestion du courrier et des appels).

2021, le SAF se renouvelle

En 2021, l'équipe a poursuivi le travail sur la définition de procédures internes permettant de faciliter le fonctionnement des différentes opérations dont il a la charge. La gestion des prestations et des congés a notamment fait l'objet d'une attention importante afin d'améliorer le suivi et la gestion de la paie.

Par ailleurs, un travail a été entamé sur les politiques de formation, de télétravail ou encore de réintégration. Ce travail se poursuit en 2022.

Afin d'assurer la maîtrise de l'ensemble des tâches qui lui incombent, le SAF cherche le modèle le plus adéquat et a besoin de compétences pointues. Bien que l'équipe ait subi des changements en 2021, elle tend peu à peu à se stabiliser pour trouver le mode de fonctionnement le plus adapté à la gestion administrative et financière de l'ASBL.

Perspectives 2022

Le modèle associatif du CVFE nécessite un service administratif et financier performant. Celui-ci doit travailler en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes de l'ASBL afin de réaliser un travail de qualité. L'équipe du SAF doit adopter un modèle de travail en binôme afin de partager la maîtrise des compétences liées aux différents axes de travail du service.

En 2022, le SAF poursuivra le travail entamé dans le but de mettre en place un système comptable efficace en impliquant les différents responsables de départements. Ce travail se construira également en lien étroit avec la gestionnaire des subsides qui a rejoint le SAF fin 2021.

Par ailleurs, les dispositifs relatifs à la gestion des prestations qui ont été implémentés ont permis de faciliter le travail des gestionnaires de paie. L'utilisation de ces outils doit continuer à être assurée au sein des équipes.

Le travail sur les politiques internes en matière de ressources humaines (formation, télétravail, réintégration, ...) va se poursuivre et se concrétiser en 2022. Le plan d'action annuel en matière de bien-être sera également mis à jour et présenté aux représentantes du personnel au sein du comité pour la prévention et la protection des travailleurs.

Les relations externes

Cette fonction est assez récente au sein de l'association. Son articulation avec la direction et les départements doit encore s'affiner. Un travail sera réalisé afin de différencier le rôle politique de la direction générale et le rôle du support et ses articulations avec les collègues pertinents.

En 2021, un état des lieux des mandats occupés par le CVFE a été réalisé ainsi que des fiches mandat pour chaque lieu de représentation (plateformes politiques/ fédérations sectorielles/ réseaux de partenaires). Cette démarche a pour objectif de permettre de coordonner les différentes représentations du CVFE à l'extérieur, d'harmoniser les actions et assurer la cohérence des positionnements du CVFE à l'externe. Ces mandats sont portés par différentes personnes en fonction de leur expertise et de leurs responsabilités au sein de l'ASBL.

La fonction transversale « relations externes » permet d'assurer la participation du CVFE dans des plateformes stratégiques afin de relayer les besoins de ses bénéficiaires et de partager l'expertise de l'association :

- La coalition « Ensemble contre les violences faites aux femmes », communément appelée « Coalition Istanbul », qui regroupe les organisations de femmes et les services spécialisés dans la lutte contre les violences envers les femmes de Belgique francophone ;
- Le comité de suivi du Plan Droit des Femmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Le comité de pilotage d'Alter Egales, assemblée pour les droits des femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- La commission consultative communale « Femmes et Ville » de la Ville de Liège.
- En 2021, en tant que membre de la « Coalition Istanbul », le CVFE a participé à l'élaboration du PAN 2021-2025, plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre, à plusieurs réunions relatives à la définition du plan intra francophones de lutte contre les violences faites aux femmes, aux séances de travail de l'Institut fédéral pour l'égalité des femmes et des hommes chargé de la mise en œuvre du PAN et de la Convention d'Istanbul et à des rencontres avec les différents cabinets concernés par ces matières (Schiltz - fédéral, Morreale – Région Wallonne, Linard – Fédération Wallonie-Bruxelles).

Le département Accueil & Hébergement participe également depuis plusieurs années à la plateforme liégeoise consacrée aux mariages forcés et aux violences liées à l'honneur. Des échanges sont en cours afin de définir les rôles

de chacune afin que cette représentation continue à être assurée.

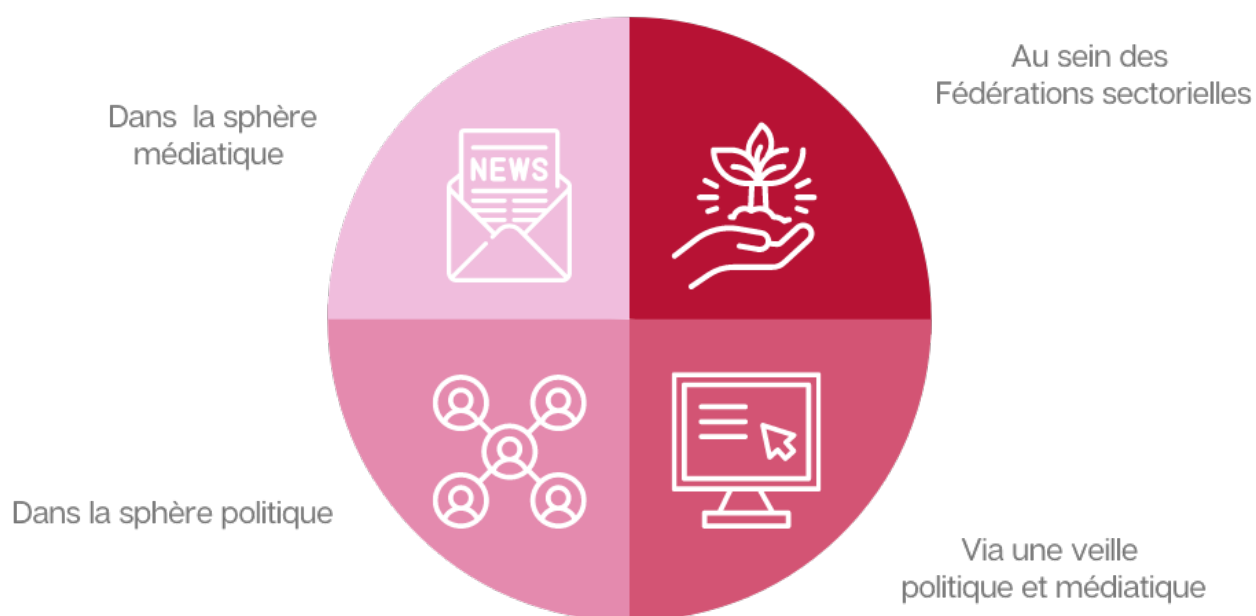
Il en va de même pour les plateformes d'arrondissement de concertation de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

La question des femmes migrantes victimes de violences conjugales a été au cœur de nombreux échanges en 2021 tant en interne qu'à l'externe. Ceux-ci ont permis de faire des liens entre des pratiques et des réflexions portées en interne et des enjeux discutés dans les plateformes afin de construire un positionnement partagé et cohérent.

Enjeux et perspectives 2022

- Partager l'expertise du CVFE dans la mise en œuvre des mesures des différents plans (national, droit des femmes, intra-francophone) : participer à la prochaine évaluation sur les recommandations du rapport du Comité des Parties (CoPa) à la convention d'Istanbul ; participer à la concrétisation des GT d'Alter-égales.
- Travailler à la compilation des mesures prévues dans les différents plans : PAN, Plan Droit des femmes, Plan intra francophone afin de permettre au CVFE d'en avoir une lecture analytique et critique (à partager en interne).
- Structurer et articuler la fonction en la clarifiant davantage. Engager une réflexion partagée relative à la manière dont le CVFE porte politiquement les enjeux de son projet associatif.

COMMENT PORTE-T-ON POLITIQUEMENT LES ENJEUX DU PROJET ASSOCIATIF ?



Le support informatique

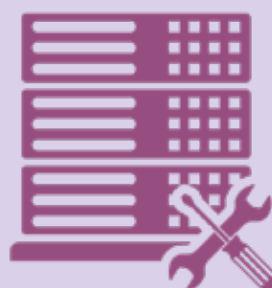
Un chantier important a été entamé par le support informatique depuis plusieurs années en matière d'adaptation des outils de travail. Il a été renforcé de mars à décembre 2021 par un temps de travail supplémentaire afin de mener à bien une série de projets :

- Remplacement du matériel et mise en place d'un réseau WIFI professionnel pour les départements Accueil-Hébergement et SOFFT ainsi que pour le siège social. Ces démarches permettent de simplifier la gestion du réseau.
- Redistribution du parc informatique : un subside de la Région Wallonne destiné aux CISP a permis d'acquérir 40 ordinateurs portables à prêter aux bénéficiaires en formation. Ces derniers ont permis de récupérer 13 PC fixes et 13 écrans à SOFFT qui sont à présent redistribués dans les autres départements afin de remplacer le matériel plus ancien.
- Mise en place d'une gestion centralisée des ordinateurs avec l'installation d'un contrôleur sur chaque PC afin d'en assurer une

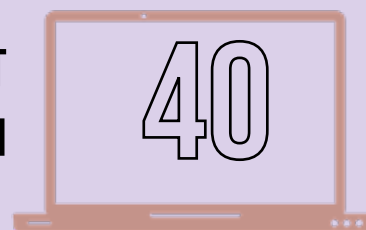


WIFI PROFESSIONNEL POUR LES DÉPARTEMENTS ACCUEIL/HÉBERGEMENT ET SOFFT

NOUVEL OUTIL POUR TENIR
L'INVENTAIRE DU PARC ÉLECTRONIQUE



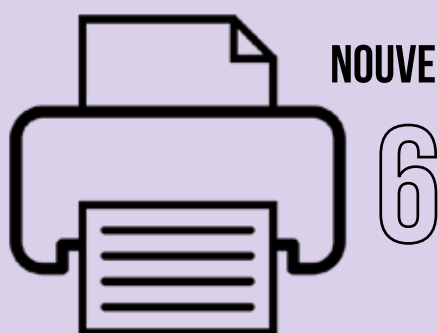
ORDINATEURS PORTABLES DESTINÉS AU PRÊT
POUR LES BÉNÉFICAIRES EN FORMATION



maintenance ou un contrôle à distance.

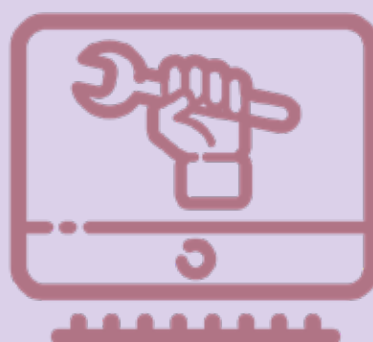
- Adoption d'une nouvelle application GLPI (Gestion Libre de Parc Informatique) pour l'inventaire du matériel informatique et des licences.
- Formation à l'utilisation et implémentation d'une nouvelle application pour la gestion des dossiers, des nuitées et la production de statistiques en maison d'accueil en collaboration avec la maison d'accueil « les Sans-logis ».
- Remplacement de 6 imprimantes multifonctions afin de bénéficier de meilleures conditions et service après-vente.

Le CVFE poursuit son adaptation aux enjeux de la digitalisation en permettant le renouvellement des outils de travail et des différents programmes apportant de la plus-value dans les tâches quotidiennes.



NOUVELLES IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS

**GESTION CENTRALISÉE DES
ORDINATEURS AVEC L'INSTALLATION
D'UN CONTRÔLEUR SUR CHAQUE PC**



LA COMMUNICATION DU CVFE EN QUELQUES CHIFFRES

Le support communication est en charge de la communication interne et externe de l'ASBL en articulation avec les personnes concernées.

Au niveau externe, il conçoit et met en forme la communication externe et partage la communication liée aux projets récurrents et ponctuels de l'association et de ses départements. Il en assure la promotion en amont et a posteriori. Il veille à ce titre l'alimentation du site web et des réseaux sociaux et la création des supports promotionnels liés aux activités du CVFE.

Au niveau interne, il prend en charge également la conception et la mise en forme des contenus (newsletters trimestrielles, « flash-info », ...). Il alimente la réflexion interne et favorise la transmission et la circulation de l'information. Parallèlement, le support communication assure la coordination et le suivi de la recherche de fonds.

NEWSLETTERS

En 2021, 4 newsletters internes ont été diffusées à l'ensemble du personnel ainsi qu'aux membres du conseil d'administration : janvier-mars, avril-juin, édition spéciale Été, octobre-décembre.

Une newsletter externe du département SOFFT a également été envoyée en septembre 2021.

5 newsletters ont été envoyées en 2021.

FLASH-INFOS

En 2021, 44 flashs-infos ont été envoyés. Ce sont des annonces informatives courtes et visuellement identifiables transmises par mail à l'ensemble du personnel.

44 flash-infos ont été envoyés en 2021.

RECHERCHE DE FONDS

La recherche de fonds, complémentaire aux subventions que reçoit le CVFE de la part des pouvoirs publics, est une nécessité pour l'association. Une série de démarches sont mises en œuvre pour encourager les citoyens, les entreprises ou encore les fondations à soutenir l'action.

L'année 2021 ayant à nouveau été marquée par le confinement et les mesures sanitaires, peu d'actions de recherche de fonds ont été menées. Ce temps a été mis à profit afin de moderniser la brochure d'appel aux dons et réfléchir à une nouvelle stratégie.

En 2021, l'entreprise Rouge-Gorge a mené une campagne dans ses magasins belges en faveur du CVFE et sa cause sociale. Malheureusement, suite aux mesures sanitaires, la campagne n'a pu aller jusqu'à son terme mais la somme de 1126,14€ a tout de même été récoltée pour le CVFE.

1126€
récoltés grâce au partenariat avec  **ROUGE GORGE**
LINDORRE

FACEBOOK

Facebook est le réseau social principal du Collectif. Avec 4160 abonné·e·s en janvier 2020 (+ 1888 abonné·e·s par rapport à 2019).



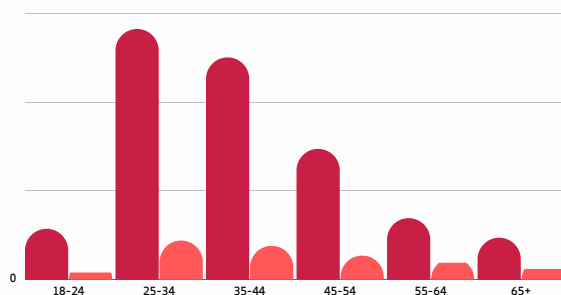
Couverture* de la Page Facebook

120 568 personnes
(+ 10,5 % par rapport à 2020)

Âge et genre

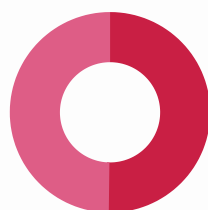
des personnes abonnées à la page Facebook du CVFE

♀ 82,5% 14,8% ♂



SITE INTERNET WWW.CVFE.BE

Nouveaux.elles utilisateurs.trices
49.8%



Utilisateurs.trices
50.2%



+33,12 % de pages vues
(+32 341 pages vues par rapport à 2020)

La page du site la plus visitée est l'analyse "L'écriture inclusive : un pas de plus vers l'égalité" avec 5052 visites (+ 6,79% par rapport à 2020).



INSTAGRAM

Avec l'évolution des médias sociaux et les changements de comportements et habitudes sur ceux-ci.

Il était donc important pour le CVFE d'investir d'autres plateformes et tenter d'atteindre un public différent.

Pour ce faire, le CVFE a ouvert sa page Instagram "éprisedeluttes" le 6 septembre 2021.

Couverture* de la Page Instagram

1390 personnes (4 mois)

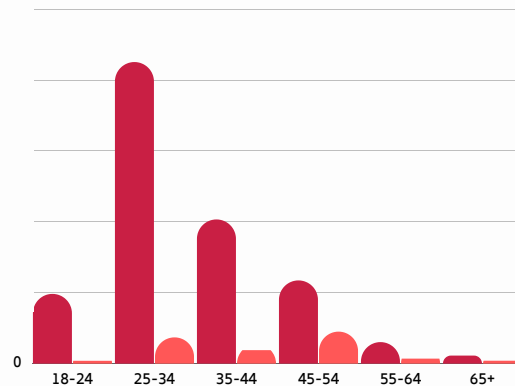


Âge et genre

des personnes abonnées à la page Facebook du CVFE

88,4% 11,6%

■ Femmes ■ Hommes



*Nombre de personnes ayant consulté un contenu sur la page ou portant sur la Page, notamment des publications, des stories, des publicités, des informations sociales sur les visiteurs qui interagissent avec la page, etc.

Suite à la crise financière qui a ébranlé l'ASBL en 2018, un dispositif d'accompagnement a été conçu et mis en place grâce au soutien du Fonds Venture Philanthropy de la Fondation Roi Baudouin. Ce dispositif vise à soutenir le CVFE dans l'optimisation de son fonctionnement pour remplir au mieux ses missions et renforcer son impact auprès de ses bénéficiaires.

Plusieurs actions sont à l'œuvre dans le cadre de cet accompagnement. Elles concernent l'ensemble des équipes, la direction et le Conseil d'Administration

La réalisation d'un diagnostic psycho-social et organisationnel (2020)

Afin d'identifier et d'objectiver les processus et mécanismes de fonctionnements et de dysfonctionnements internes, le CVFE a mandaté un organisme externe pour réaliser un diagnostic du climat psychosocial et organisationnel.

La commande a été confiée à la société de consultance CAP + qui a rencontré les équipes début 2020 et présenté son diagnostic au CA et à une assemblée du personnel, en automne 2020.

Des formations / coachings à destination des équipes (2021-2022)

Afin de mettre en œuvre les recommandations du diagnostic, une série d'accompagnements sont à l'œuvre :

- Un accompagnement de l'équipe de direction/responsables qui vise à renforcer la cohérence et la cohésion du management.
- Des formations et des coachings qui se mettent en place dans les différents départements et qui visent à améliorer les relations de travail et la communication au sein des équipes.

La construction d'un plan stratégique transversal (2021-2022)

Ce processus a débuté par une réflexion du Conseil d'Administration sur la vision et la mission de l'ASBL ainsi

que les défis et enjeux à relever pour le futur.

L'objectif était de dresser des perspectives et des orientations d'avenir. Ce travail a été amorcé début 2021.

Un cercle élargi composé des responsables des départements ainsi que d'une vingtaine de travailleurs et de travailleuses désireux de s'impliquer dans le processus s'est ensuite constitué sur base volontaire. Avec le soutien et l'accompagnement d'un consultant externe (Agile Maker), les membres du groupe se sont projetés dans un futur proche afin de déterminer des objectifs stratégiques à atteindre. Ils se sont également appropriés la vision/mission définie par le CA et l'ont bonifiée.

Cette première étape de travail a été présentée lors de l'Assemblée Générale de l'ASBL en juin 2021. Les apports et propositions de l'AG ont permis d'aboutir à la validation de la vision et des missions du CVFE, ci-dessous :

Le CVFE, association féministe actrice de transformation sociale, a l'ambition de contribuer à la construction d'une société égalitaire et solidaire. Une société préservée du sexisme et de ses conséquences sur les femmes et les minorités de genre mais aussi, plus largement, des violences et discriminations liées aux autres systèmes d'oppression et d'exclusion.

Le CVFE est une association dont les membres et travailleuses.eurs partagent la vision féministe intersectionnelle.

Elle accompagne les femmes et les victimes du sexisme en général – en particulier celles de violences conjugales et intrafamiliales – quels que soient leur parcours et leurs convictions.

Elle vise leur émancipation individuelle et collective, et favorise leur pouvoir d'agir. Elle combat la société patriarcale dont elle dénonce les mécanismes pour défendre l'égalité entre tou.te.s.

Il a ensuite été confié, au cercle élargi, la mission d'identifier des objectifs stratégiques et de les traduire en objectifs opérationnels et en projets. Ils doivent à présent être présentés à l'ensemble des parties prenantes de l'ASBL et faire l'objet d'une priorisation et d'une planification dans le temps.

Le processus de construction d'un plan stratégique demande du temps et de l'investissement mais il semble primordial et essentiel de le construire étape par étape, en y associant les travailleurs et travailleuses de manière volontaire. L'adhésion des membres du personnel à ce plan sera aussi une des clés de réussite de sa mise en œuvre.

Le rapport annuel 2021 démontre l'important chemin parcouru tant au niveau externe qu'au niveau interne,... Pour 2022, de belles perspectives de travail s'annoncent et certaines sont déjà bien amorcées, cependant, les conséquences du confinement strict durant ces deux dernières années de crise sanitaire, la situation géopolitique liée à la guerre en Ukraine, les manœuvres de spéculateurs peu scrupuleux ainsi que les effets du réchauffement climatique, impactent déjà les conditions de vie de l'ensemble de la population européenne et dans le monde, et donc nécessairement et dès à présent le fonctionnement de notre institution. Sans parler des finances de la Région wallonne dont les budgets vont connaître, dès les prochains exercices, des restrictions importantes liées à l'évolution structurelle de l'état.

Cela étant posé et malgré ce cadre socio-économique défavorable, notre contexte institutionnel est encourageant. Le CVFE a renforcé, ces deux dernières années, son capital social et économique. C'est donc en continuant à mesurer nos forces et nos ressources, avec prudence, réalisme, détermination mais aussi avec beaucoup de confiance que nous devons nous projeter dans ce futur !

Des tensions budgétaires à surveiller...

Différents éléments nous poussent à la plus grande prudence pour préserver l'équilibre budgétaire de l'association dans les prochaines années :

- D'abord, nous l'avons déjà pointé, le contexte économique global ainsi que les mécanismes d'indexation spécifiques à la Belgique, vont peser lourdement sur les budgets des différents gouvernements et donc sur les budgets des associations ! Si on peut s'en réjouir en tant que citoyens cela va compliquer nos responsabilités d'employeurs.
- De plus, la réforme APE, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2022, faisait craindre une perte financière pour le CVFE. Cette crainte s'est malheureusement confirmée. Nous devons donc être particulièrement attentifs à mesurer l'impact de cette réforme sur les finances de l'association.
- Enfin, certains financements structurels, dont celui de la crèche « le Traversier », ne sont toujours pas suffisants. La réforme MILAC devait permettre une reconnaissance de notre crèche comme milieu d'accueil des enfants à besoins

spécifiques niveau 3, avec des moyens supplémentaires annoncés en 2024. En attendant ces apports complémentaires, le CVFE doit investir sur fonds propres et introduire des dossiers de financement alternatif. L'apport de VivaforLife est donc primordial pour le maintien de l'activité de la crèche.

Les tensions budgétaires sont déjà à l'œuvre dans certains départements. Nous devons donc veiller à maintenir un équilibre budgétaire tout en maintenant l'ensemble des missions du CVFE.

Mais aussi de nouveaux moyens !

- Le Gouvernement de Wallonie a entériné les nouveaux accords du Non-Marchand (ANM) (2021-2024) en 2021, avec une enveloppe historique de 260 millions d'euros à l'horizon 2024. La répartition de cette enveloppe a fait l'objet de longues et âpres négociations entre les représentants de la Ministre de l'Emploi, de la Santé et de l'Action sociale, les administrations concernées ainsi que les partenaires sociaux, syndicats et employeurs. C'est finalement, une enveloppe de 31.777.435,49€ qui a été attribuée aux secteurs de la CP 319.02 – dont 2.168.245,66€ pour les maisons d'accueil, les maisons de vie communautaire et les abris de nuit. Les secteurs de la CP 329.02 ont obtenu 8.005.242,25€ ce qui représente une goutte d'eau dans un océan, ... Ces mesures doivent encore être finalisées et entreront en vigueur en 2022 jusqu'en 2024.
- Un budget de 4 millions pour le secteur des maisons d'accueil, de vie communautaire et abris de nuit a été voté par le gouvernement wallon en 2021. Les mesures liées à ce budget entreront en vigueur en 2022. Parmi ces mesures, le financement du volet post-hébergement en maison d'accueil : un soutien financier, sous forme de forfait, pour du personnel non-subsidié et l'augmentation du cadre de base de l'article 97 pour les maisons d'accueil subventionnées. Le CVFE sera concerné par l'ensemble de ces mesures et devra suivre au plus près ce dossier.
- Un budget de 370.000 € a été dégagé en 2021 par la Ministre de l'Action sociale, Christie Morreale, pour permettre la création de nouvelles places d'accueil de femmes victimes de violences conjugales. Le dossier « maison Khadja Nin » introduit par le CVFE a été accepté. La reconduction de cet appel à projets est à l'ordre du jour en 2022 et le CVFE compte déposer une demande de reconduction et d'élargissement à 5 places supplémentaires pour porter la capacité d'accueil totale à 10 places. Actuellement, il s'agit d'une mesure ponctuelle. Nous ne connaissons pas, à ce stade, les intentions de pérennisation ou pas de cette enveloppe.

Des dynamiques de projets transversaux

- Un projet sur la transition écologique est en réflexion au sein du CVFE. A travers cet enjeu, nous voulons promouvoir le développement d'initiatives et d'expérimentations en impliquant les équipes et les bénéficiaires tout en restant inclusif de chacun et chacune dans ses réalités de vie. C'est au sein de chaque département, de chaque équipe que les idées et les démarches doivent voir le jour. De nombreux aspects de l'activité du CVFE peuvent être touchés. Ce projet visera donc à : adapter notre organisation aux enjeux de transition écologique et de développement durable, créer des relations de travail constructives entre les équipes et renforcer la cohésion d'équipe et sensibiliser, mobiliser et impliquer les équipes et les bénéficiaires.
- Dans le cadre du Plan intra-francophone de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024, le CVFE a déposé un projet en partenariat avec Solidarité Femmes, à la Louvière, et le CPVCF, à Bruxelles, qui vise à mettre en œuvre un travail de sensibilisation et d'animation auprès des jeunes pour promouvoir des relations amoureuses saines et égalitaires. Un second axe de travail consistera, à partir de 3 thématiques (la double victimisation des femmes migrantes victimes de violences / l'accompagnement des enfants victimes de violences / le droit de garde en contexte de violences) à constituer un plaidoyer politique en vue des prochaines élections.

Le développement et le redéploiement de partenariats

Le CVFE, tous départements confondus, est déjà bien ancré dans un réseau large de partenaires. Cependant, il nous apparaît essentiel de développer de nouvelles collaborations interdisciplinaires propices au développement et au renforcement des actions, des activités et des projets de l'association pour améliorer encore le soutien, l'encadrement et l'accompagnement de nos publics.

La réflexion à propos d'un dispositif liégeois interdisciplinaire de soutien et de protection des personnes victimes en situation critique de violences dans le couple est en cours d'élaboration sur l'arrondissement judiciaire de Liège qui implique la police, la justice ainsi que les secteurs de la santé et du social. Son objectif est de créer une cellule de concertation interdisciplinaire spécialisée dans la perspective de :

- Mesurer, pour la diminuer, la dangerosité des situations critiques de violences dans le couple ;
- Optimiser la protection des personnes victimes en situation critique de violences dans le couple ;
- Maximiser les pratiques concertées et interdisciplinaires.

La rénovation des infrastructures, leur aménagement et leur gestion

Cet axe de travail va représenter un gros chantier en 2022-2023 :

- Des travaux d'aménagement de la crèche et du dépôt sont prévus en 2023 grâce au soutien de la Région Wallonne et de la campagne Viva4Life.
- Des travaux de rénovation d'une maison d'hébergement (le 9) sont prévus en septembre 2022 pour une période de 3 mois. Ces travaux nécessaires et urgents vont néanmoins occasionner la problématique du relogement des femmes et des enfants actuellement hébergés, ainsi que de l'accueil extra-scolaire.
- Les travaux de rénovation – entrepris par la Ville de Liège – de la maison destinée à accueillir le 3ème refuge ont enfin démarré en avril 2022 et la maison pourrait être opérationnelle fin 2023.
- Le projet de transformation du rez-de-chaussée de Maghin 11 suit son cours, mais le contexte général entraîne des retards dans l'exécution des travaux.
- Dans le cadre de l'appel à projets « Plan de Relance » en action sociale, la Ville de Liège, en partenariat avec le CVFE a remis deux projets de financement de travaux : le premier, pour le refuge principal et le second pour la troisième maison (projet qui compléterait un subside déjà acquis). Nous espérons des réponses positives, même si le montant disponible pour toute la Wallonie est de 30 millions d'euros seulement.

Nous mesurons l'importance du soutien de la Ville de Liège au projet du CVFE. Nous en sommes particulièrement reconnaissant·es et nous saluons cet investissement de la Ville dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

La digitalisation croissante des relations de travail

Les mesures imposées par l'Etat durant la crise sanitaire nous ont obligé·es à penser l'organisation du travail à distance. Après avoir testé des approches, les choses se sont peu à peu organisées. Des dispositifs de communication, de travail collaboratif à distance entre équipes, avec les partenaires et les bénéficiaires ont été institués. Cela a également donné lieu à la définition de politiques internes de télétravail afin de créer un cadre pour ces nouvelles pratiques. Cependant, et bien que le travail ait pu reprendre dans des modalités normales, l'impact de ce nouveau modèle touche profondément les relations de travail. La digitalisation, si elle facilite une série de communications, isole et questionne le rapport même à l'environnement de travail.

Pour certain·es travailleurs·euses, cette évolution digitale et ses impacts sont difficiles, voire impossibles à intégrer. Cet état de fait nous oblige à mettre au travail ces dimensions dans les réflexions internes liées au bien-être au travail.

REMERCIEMENTS

Le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion tient à remercier chaleureusement ses bénéficiaires, ses équipes, les pouvoirs subsidiaires ainsi que ses précieux partenaires.

Nous adressons nos sincères remerciements aux nombreux donateurs et aux institutions qui ont généreusement soutenu notre association en 2021 :

- *Viva For Life*
- *La Fondation Roi Baudouin*
- *Les chocolats Galler*
- *Les magasins IKEA*
- *AG Solidarity (AG insurance)*
- *La Banque de Luxembourg*
- *La Belgian Corporation Flying Hostesses*
- *Les magasins Rouge-Gorge*
- *Le Rotary Club Liège Ville Mosane*
- *Le Rotary Club Liège Airport*

Ainsi que les associations et les nombreux citoyens et citoyennes qui soutiennent de manière régulière ou ponctuelle le CVFE.

ILS NOUS SOUTIENNENT



Ikea

POUVOIRS PUBLICS



Banque de Luxembourg



UE (europe)



.be (Federal)



Région wallonne



FWB



COCOF



Province de Liège



Ville de Liège

AUTRES INSTANCES PUBLIQUES



ONE



Forem

PRIVÉS



Viva for Life



Fondation roi Baudouin

DONATEURS



AG insurance



Galler

CVFE ASBL
(ou Collectif contre les violences familiales et l'exclusion asbl)

11, rue Maghin 4000 Liège
www.cvfe.be – cvfe@cvfe.be
Tél. : 04.221.60.69

Belfius : BE21 0682 2105 0903
N° 418559057 – RPM Liège division Liège

Éditrice responsable : Agnès Lejeune - CVFE, rue Maghin 11, 4000 Liège

©2022-Liège
Tous droits de reproduction, traduction, et d'adaptation réservés pour tous pays.